

**NOTRE-DAME-LA-RONDE  
ET LA CATHÉDRALE DE METZ**  
**Réflexions sur l'intégration des deux édifices**

par M. Eugène VOLTZ, membre titulaire

Les origines obscures de Notre-Dame-la-Ronde se perdent dans la nuit des temps. Sous la désignation de Sainte-Marie et situé *infra domum*, donc à l'est de la demeure épiscopale, l'édifice est cité dans la règle de saint Chrodegang <sup>(1)</sup>, en même temps que Saint-Etienne, Saint-Pierre (le Majeur) et Saint-Paul. Il faut ainsi l'imaginer dans le cadre de l'enclos (*claustrum*) destiné à accueillir les chanoines réunis en 754 en une communauté soumise à une règle inspirée de celle de saint Benoît de Nurcie par le saint évêque réformateur (742-766), introducteur aussi à Metz de la liturgie et du chant romains <sup>(2)</sup>. A cinq reprises ensuite, à la même époque, et sous la même mention, le sanctuaire se rencontre dans une liste des églises stationales où le chef de diocèse devait successivement célébrer la messe durant la période du carême et l'octave pascale <sup>(3)</sup>. A la fin du 11<sup>e</sup> siècle, Sainte-Marie figure dans un *processional* composé pour l'usage de la cathédrale et qui donne les chants et les lectures liturgiques à faire dans chacune des églises où s'arrête la procession des clercs <sup>(4)</sup>. L'attention se porte surtout sur le *cérémonial* du 12<sup>e</sup> siècle <sup>(5)</sup> jadis méticuleusement étudié par Prost <sup>(6)</sup> dans le but de situer les églises et chapelles voisines de la cathédrale et groupées autour du cloître. Sainte-Marie, toujours désignée sans le suffixe, y apparaît plusieurs fois. Outre l'autel de la Vierge, le bâtiment en abritait deux autres consacrés à saint Lambert (évêque de Maestricht, + vers 705) et à saint Barthélémy <sup>(7)</sup>. Le document n'est connu que par une transcription faite avec quelques additions vers 1246. Qu'en était-il à cette époque de Sainte-Marie toujours présente dans le texte qui réglait les cérémonies au long du parcours de la procession ?

En 1130, l'évêque Etienne de Bar (1120-1162), érigeant l'église en collégiale, y avait fondé six prébendes de chanoines. Elle était désignée alors comme chapelle particulière de l'évêque. L'emplacement devait se trouver au droit de l'actuelle chapelle du Mont-Carmel, la façade dirigée vers le *platea* qui précédait la cathédrale romane en avant de la demeure épiscopale. Les dimensions en étaient sans doute modestes. L'aspect en demeure inconnu. Rappelant l'hypothèse de l'abbé Foedit <sup>(8)</sup> qui suggérait une imitation du tombeau de la Vierge dans la vallée de Josaphat (*fig. 1*), Carol Heitz évoque des exemples du Haut Moyen-Age et n'exclut pas la

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

possibilité d'un plan centré <sup>(9)</sup>. On objectera que le nom de *Beata Maria Rotunda* n'apparaît pour la première fois qu'en 1207, puis en 1230, 1245, 1246. Une mention en 1214 en précisait le site *infra domum* <sup>(10)</sup>. La forme centrée (circulaire ou polygonale) se trouve ainsi évoquée de l'édifice rebâti à la fin du 12<sup>e</sup> siècle, grâce à la générosité du comte de Salm, Henri II. Son prédécesseur, avoué de Senones, mort en 1169, avait été inhumé à Metz. Lui-même, bienfaiteur de Metz et connu pour ses excellentes relations avec les évêques du lieu, est désigné, vers 1187, comme fondateur dans *l'ordo festorum solemnium de Sta Maria infra domum* <sup>(11)</sup>. La tentation est grande alors de rechercher le modèle, ou pour le moins l'inspiration du nouvel édifice, dans la rotonde à bas-côtés de Senones, consacrée en 1154, démolie en 1708, mais connue par les dessins publiés par Dom Mabillon et Dom Calmet <sup>(12)</sup>. Une réplique assez fidèle, érigée en 1186, disparue en 1789, s'élevait à Honcourt (*fig. 2*) dans le val de Villé <sup>(13)</sup>. Les vestiges découverts dans le sol de la cathédrale, à l'occasion de diverses fouilles, sont très fragmentaires et difficiles à interpréter.

Il y a d'abord un élément de mur dégagé parmi un enchevêtrement de maçonneries diverses, en partie d'époque romaine, lors des fouilles entreprises de 1878 à 1881 par les architectes Tornow et Wahn. Il est reporté sur un plan dessiné à cette occasion par Auguste Prost <sup>(14)</sup> (*fig. 3*). Large d'environ 1 mètre, le massif s'implante de biais dans la première travée du collatéral nord et touche la fondation du support engagé dans la façade occidentale sous la retombée de la grande arcade. Si on le prolonge par la pensée il rejoindrait le piédroit ouest du portail gothique de Notre-Dame-la-Ronde. Son équivalent symétrique existerait-il dans le bas-côté sud ? Les fouilles conduites en 1914 par W. Schmitz s'étaient arrêtées sur une ligne reliant l'extrémité des grandes arcades à l'entrée de la chapelle du Mont-Carmel. La présence à cet emplacement d'un chaînage – qui n'a pas été exploré ni sondé – s'expliquerait facilement par l'insertion volontairement biaise du portail de la Vierge au 13<sup>e</sup> siècle. Aucun indice n'autorise d'y reconnaître un élément de fondation conservé de l'ancienne Notre-Dame-la-Ronde. Par ailleurs, il est hors de question, comme nous le verrons plus loin, d'impliquer dans cet édifice les quatre colonnes plus récentes qui encadrent la seconde travée de la nef actuelle. Mais aussi les fouilles n'ont révélé nulle trace de fondation d'indispensables supports intermédiaires ou de contreforts. Pierre -Edmond Wagner et Jean-Louis Jolin franchissent néanmoins hardiment le pas et proposent une reconstitution, ingénieuse certes, mais aussi téméraire, d'un bâtiment polygonal greffé sur la façade ouest de la cathédrale romane et constituant de ce fait un agrandissement de celle-ci par une sorte de contre-chœur <sup>(15)</sup>. Et l'on bute aussitôt sur une énigme, celle de l'aspect de la façade ouest de la cathédrale achevée sous l'évêque Thierry II et consacrée en 1042.

Les chercheurs qui se sont efforcés de trouver une solution n'avancent que des hypothèses : massif occidental, tour incorporée dans la nef ou

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

en saillie, à l'instar de l'abbatiale romane Saint-Vincent ? Monsieur Hébert-Suffrin, qui en dernier s'est penché sur l'analyse des fouilles anciennes, pense avoir reconnu les vestiges d'une tour carrée en avant de la façade, mais curieusement implantée légèrement de biais par rapport à celle-ci. Trace, peut-être d'un édifice antérieur ? La seule chose certaine, attestée par les textes, c'est qu'il existait là une *turris* de forme indéterminée, comprenant au-dessus du portail une chapelle consacrée à Saint-Michel, assez vaste parce qu'il y avait un autel, et surmontée d'une tribune pour les choristes et d'une chambre des cloches. Quel que fut le cas de figure, on voit mal comment on y aurait accroché un contre-chœur ouvert sur la nef.

Le sanctuaire dédié à la Vierge disparut pour faire place au corps de bâtiment qui nous est parvenu, intégré, non sans subir des modifications, à la cathédrale gothique commencée vers 1220. Le moment et les conditions de l'ouverture des travaux sont mal éclaircis. Du fait que le cérémonial déjà cité du 12<sup>e</sup> siècle a été transcrit vers 1246, et que les célébrations à l'intérieur de Notre-Dame-la-Ronde y sont toujours détaillées, peut-on en conjecturer qu'à cette date l'édifice reconstruit vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle était encore debout ? On objectera que le document inclut également la chapelle Saint-Michel qui de toute évidence était déjà démolie pour livrer la place au chantier du grand moûtier. Le premier repère sûr est la bulle du 15 mars 1260 <sup>(16)</sup> par laquelle le pape Alexandre IV accorde au prévôt et aux chanoines de Notre-Dame-la-Ronde l'autorisation, déjà consentie le 3 janvier 1257 <sup>(17)</sup> au chapitre de la cathédrale, d'affecter pour la durée d'un an les prébendes canoniales devenues vacantes par la mort des titulaires à la fabrique de l'église et ceci jusqu'à l'achèvement de "l'œuvre commencée depuis longtemps sur des bases extrêmement coûteuses". La disparité des deux chapitres, où les six chanoines de Notre-Dame-la-Ronde se trouvent confrontés à soixante confrères de Saint-Etienne, devait se traduire par une disproportion notable des ressources financières. De ce fait le document de 1260 doit s'interpréter comme un appoint seulement, et relativement modeste, au cofinancement par deux chapitres d'une œuvre commune, gérée par une organisation comptable unique : la fabrique de Saint-Etienne. L'harmonieuse intégration, architecturale des deux édifices ne peut s'expliquer que par un accord préalable sur le projet de construction. Aucun texte n'en apporte la preuve. On notera cependant que les deux chapitres étaient très liés. Il n'est pas exceptionnel de voir un chanoine siéger dans les deux communautés. Le prévôt de Notre-Dame ne pouvait d'ailleurs nommer ni destituer un titulaire sans l'assentiment du chapitre cathédral ou de l'évêque. En l'absence de sources écrites, il s'impose, pour faire avancer l'étude, de recourir à une analyse stylistique et architecturale des trois premières travées de la cathédrale d'aujourd'hui et de la chapelle du Mont-Carmel, de repérer des campagnes de construction, de déterminer ainsi une chronologie relative et de situer celle-ci par rapport à l'histoire de la cathédrale. La confrontation des résultats de l'enquête et

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

des textes historiques connus dégagera ensuite des éléments de datation qui permettront de suivre dans le temps le processus de construction, de mieux comprendre une évolution et de l'accompagner jusqu'à son terme : l'absorption complète de l'antique Notre-Dame-la-Ronde par le grand moûtier.

\*  
\*   \*  
\*

Implanté perpendiculairement à l'axe de la cathédrale gothique, le sanctuaire marial s'organise en son dernier état à partir d'un chevet polygonal à cinq faces. Le plan du grand édifice le plus ancien connu, celui levé en 1728 par F. Rollin, géomètre de la ville de Metz <sup>(18)</sup> (*fig. 4*), fait figurer, greffées sur les pans coupés, deux absidioles symétriques, pentagonales, abritant chacune un autel. Le même dispositif apparaît sur un dessin des environs de la cathédrale, vers 1746, conservé à la Bibliothèque-Médiathèque municipale <sup>(19)</sup>, sur un plan aussi de J.A. Regnier donnant l'état de l'édifice et de son cloître en 1754 <sup>(20)</sup>. Il sera encore repris dans le plan de la cathédrale publié par les bénédictins de "l'Histoire de Metz" <sup>(21)</sup> et se trouvera confirmé par le grand plan de la ville de 1738 <sup>(22)</sup>. Ces indications très concordantes se trouveront précisées, et quelque peu rectifiées, par un toisé dressé vers 1754 à l'appui des démolitions entreprises pour le dégagement de la cathédrale <sup>(23)</sup> (*fig. 5*). Il témoigne d'un espace polygonal à cinq pans, voûté et buté aux angles par quatre contreforts, éclairé latéralement par une fenêtre à meneau et, au sommet, par une lanterne surmontée d'une statue (saint Etienne pour l'absidiole de gauche dont l'autel en pierre de Verdun, avec colonnes, frontons et décors en marbre noir incorporait une niche avec la figure de Dieu le Père). Les deux excroissances apparaissent ainsi comme des adjonctions tardives, peut-être d'époque Renaissance. Elles disparurent, à l'occasion des travaux de Blondel, sans laisser de traces pour libérer l'assiette réclamée par le portique appliqué au devant de la façade sud de la grande église.

A l'extérieur l'élévation du chevet de Note-Dame-la-Ronde est à deux étages :

- un soubassement d'abord, monté en belles assises appareillées de pierres de Jaumont sur un socle en forte saillie terminé en talus et qui s'incorpore les départs des contreforts sur lesquels il s'aligne. Un mur bahut en retrait le surmonte et pose sur une assise formant plinthe, également coupée en talus à son rebord. Elle contourne les contreforts qui à ce niveau se réduisent en largeur et en profondeur (*fig. 6*).

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

- Puis, s'appuyant sur un bandeau fortement penté, une haute fenêtre, très élancée, à deux lancettes coiffées d'une rose à six lobes sous un arc suraigu doublé par une archivolte sculptée d'un décor floral et dont les culots s'amortissent sur une feuille<sup>(25)</sup>. Le tracé du réseau utilise une modénature dominée par un profil torique qui, sur le meneau et les ébrasures, se prolonge en fines colonnettes à chapiteaux de feuillages. La baie troue la travée sur toute sa largeur et se coince entre les contreforts à faibles ressauts accusés par deux larmiers au-dessus desquels ils s'amincissent.

L'ensemble s'arrête sur une corniche sous laquelle se creuse un bandeau sculpté de feuilles polylobées qui s'apparente à la frise des collatéraux de la cathédrale. Ce couronnement bute contre le mur goutterot de la nef centrale, légèrement en dessous de la frise à feuillages qui accompagne la coursière posée sur le triforium, au-dessous des fenêtres hautes. Il se trouve coupé, en avant, par la culée de l'arc-boutant qui, lui, déborde sur la travée droite du chevet. A droite de celui-ci, s'adossant à la tourelle d'escalier de la tour de Mutte, s'amorce, sous une frise de feuillages, le collatéral dont l'étroite travée, – c'est la troisième en partant de la façade ouest – s'éclaire par une fenêtre à deux lancettes sous une rose à six lobes.

Les structures hautes de Notre-Dame-la-Ronde avec la balustrade, les anges dressés sur les contreforts, la toiture en cuivre à forte pente posée en 1888, sont de l'invention de Tornow et ne reprennent pas l'état ancien.

L'analyse qui précède suggère la comparaison avec le chevet de l'abbatiale Saint-Vincent, inspiré lui-même du chœur, commencé vers 1221, de la cathédrale de Toul. L'élévation à deux étages incorporant une fenêtre à deux lancettes sous une rose, adoptée dès 1211 dans les chapelles rayonnantes de la cathédrale rémoise, suit un schéma que l'on retrouve aussi vers le milieu du siècle à Sainte-Sécolène de Metz. Comme à Saint-Vincent, les roses et les têtes de lancettes des baies de Notre-Dame-la-Ronde sont dépourvues de redents. Mais dans l'abbatiale l'arc ogival est plus écrasé, les contreforts plus massifs n'ont pas de ressauts. Les archivoltes sculptées sont voisines dans les deux édifices, tant dans leur facture que dans le choix des motifs. Mais dans l'ensemble la silhouette et les modénatures du sanctuaire marial sont plus fines, plus élégantes, et devraient être plus jeunes. Or le chevet de Saint-Vincent se construit à partir de 1248 sous l'abbatiate de Warin. La cohérence et la cohésion de ses structures révèlent l'observation d'un plan initial suivi sans défaillance jusqu'à l'interruption du chantier, vers 1270/1280 aux approches du transept<sup>(26)</sup>.

A l'intérieur la même élévation se répète à deux étages. Mais au pied des fenêtres la coursière a disparu qui y règne dans les bas-côtés de la cathédrale, à Saint-Vincent, à la cathédrale de Toul, en s'inspirant des

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

habitudes champenoises. Notre-Dame-la-Ronde se rapproche ainsi des modèles bourguignons (*fig. 7*). Le soubassement est animé par des arcatures aveugles. Au nombre de deux dans chacune des cinq travées du chevet, se détachant en avant du mur, leurs arcs en tiers-point posent sur des colonnettes coiffées de chapiteaux à double rang de feuillage. L'ouverture ainsi dessinée est recoupée par deux lancettes surmontées d'un quatre-feuilles. Le décor se poursuit sur la travée droite avec trois arcatures semblables, mais appliquées directement sur la paroi. L'ensemble se place sans discontinuité sous l'appui en talus des fenêtres déjà décrites précédemment. L'acuité de l'arc en tiers-point des baies frappe ici davantage car il réserve au-dessus de la rosace un espace lumineux.

Scandant le rythme des travées, posées sur des bases à tore débordant – répliques du modèle de Saint-Vincent – des colonnes fasciculées montent du sol, coupent l'appui des baies et s'élancent vers les voûtes dont elles reçoivent les nervures sur des chapiteaux à feuillages. Celles du chevet convergent vers une clef de feuillages contre laquelle s'appuie l'agneau mystique de facture maladroite et gauche. Les clefs suivantes, en forme de disques, s'entourent d'une guirlande de feuilles. La travée droite est prise entre les culées des arcs-boutants de la haute nef. Elles s'animent, au-dessus du soubassement d'un décor de moulures terminées en arc brisé, mais reprises au-dessus d'une console pour se prolonger à travers les voûtes. A droite le motif principal représente une tête ridée de vieillard aux longs cheveux. Elle n'est pas ancienne<sup>(27)</sup>. Sur le cul-de-lampe qui lui fait face, une truie allaite ses petits à qui un personnage en pèlerine présente une écuelle. La sculpture en est difficile à dater. La raison d'être des deux consoles n'apparaît pas non plus avec évidence : remploi, regrets, survivances d'un état antérieur ou seulement projeté ? La réponse est incertaine.

La saillie de la culée n'empiète que sur la moitié de la travée et laisse la place à une demi-fenêtre, aveugle en partie basse : deux lancettes surmontées d'une demi-rose festonnée sous la branche montante de l'arc brisé (*fig. 8*). Du point de vue de la construction, le massif de la culée est bâti en liaison formelle avec le chevet de Notre-Dame-la-Ronde et nullement après coup au travers d'une partie d'édifice déjà existante<sup>(28)</sup>. La solidarité, d'autre part, est évidente avec les structures et les épaulements de la haute nef future.

La travée droite décrite est précédée d'une autre, barlongue également. Elle couvre l'emprise de la seconde travée du collatéral du grand moûtier, mais le surplombe et permet ainsi en partie haute un éclairage latéral par deux baies en tiers-point, à deux lancettes sous une rose à six lobes. La composition s'ouvre sur la nef médiane sous un arc triomphal de grande ampleur qui interrompt l'ordonnance des grandes arcades, mais souligne la greffe parfaitement réussie du chœur du sanctuaire de la Vierge.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

La largeur du bas-côté sud au droit de la troisième travée est sensiblement réduite. Le doubleau suraigu de la voûte repose sur un chapiteau à feuillages amorti en cul-de-lampe. La colonne engagée qui aurait pu le soulager aurait-elle été omise de plein gré dès l'origine pour mieux dégager un espace restreint ? N'aurait-elle pas été supprimée bien plus tard quand on installa un autel à l'emplacement ? La question reste posée<sup>(28a)</sup>. L'éclaircissement est obtenu par une étroite baie à deux lancettes sous une rose festonnée de six lobes. En dessous une petite armoire s'installe dans un enfoncement. L'arrangement est semblable dans la travée qui fait face au nord. Les traces d'une porte bouchée sous un linteau droit se remarquent dans le mur goutterot. Un arc brisé très écrasé coiffe la fenêtre plus élancée et plus étroite dont les deux lancettes se terminent sur une rose enfermant un quatre-feuilles.

La nef de Notre-Dame-la-Ronde coïncide avec la seconde travée du grand vaisseau qui s'inscrit entre quatre colonnes cylindriques, alors que dans les travées orientales règne le modèle rémois de la colonne cantonnée de quatre colonnettes. Il ne faut y voir aucune réminiscence archaïsante. Le support monocylindrique n'est nullement exceptionnel à l'époque. Des exemples se rencontrent à Soissons, à la cathédrale de Châlons-sur-Marne dans les travées orientales de la nef construites à partir de 1249<sup>(29)</sup>, dans l'église Notre-Dame à Trèves, édifiée entre 1235 et 1255<sup>(30)</sup>. En l'occurrence il présente l'avantage, du fait de son plus faible encombrement, de mieux ouvrir la vue vers le chœur de la collégiale. L'inconvénient se situe au niveau du chapiteau dont la moindre saillie ne permet pas une réception correcte des épais rouleaux de moulures des grandes arcades contractées alors en sifflet à leurs appuis, subterfuge également utilisé à la retombée des arcs doubleaux des bas-côtés. Le problème, par contre, se présentait différemment pour l'insertion de l'arc triomphal qui a trouvé une solution élégante. Deux faisceaux de colonnettes se posent aisément sur les tailloirs et montent à la rencontre du tiers-point auquel ils présentent des chapiteaux à feuillages. Le décor des gros chapiteaux des quatre colonnes rondes ne diffère guère de celui des travées orientales. Sous un tailloir octogonal deux rangs de feuilles d'armoire – présentes aussi à Reims – s'enroulent autour d'une corbeille sans galbe<sup>(31)</sup>. Les bases établies sur un socle en octogone sont dominées par un tore très aplati relié par une scotie à un mince tore supérieur. L'ensemble des caractéristiques est franchement gothique et exclut toute appartenance des quatre supports à un édifice antérieur, hypothèse qui, par ailleurs, ne se concilie pas avec leur parfait alignement sur la file des colonnes du restant de la nef<sup>(32)</sup>.

L'abaissement du sol primitif de Notre-Dame-la-Ronde au niveau de celui de la cathédrale est mis en évidence par le déchaussement des fondations et l'élargissement de leurs massifs par des ressauts épousant le contour du socle des colonnes. Sous les deux piles nord les gradins sont au nombre de deux, arasés respectivement à 0,98 m et 0,92 m au-dessus du sol actuel.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

Au pilier sud-est n'apparaît qu'un seul ressaut ; le deuxième ne subsiste qu'à titre de souvenir sous la forme de quatre excroissances triangulaires en bout des diagonales du carré circonscrit au fût octogonal raboté après coup. Le pilier sud-ouest n'offre qu'un seul ressaut. Sur les deux, un chanfrein allège la silhouette du socle en coupant le rebord de l'assise située sous la base moulurée. On observera surtout que les bases s'installent à des niveaux plus élevés au sud, à l'entrée du chevet, qu'au nord, la différence de hauteur se plaçant aux environs de 0,75 m. Elle met en vedette un échelonnement des sols de Notre-Dame-la-Ronde en leur état primitif. Un premier niveau, peut être quelque peu surélevé par rapport à celui de la chapelle actuelle arasée à environ 0,60 m au-dessus des dallages de la cathédrale, était réservé au chœur et débordait légèrement sur l'alignement des deux colonnes sud. Par un emmarchement de plusieurs degrés on descendait à une plate-forme intermédiaire qui rejoignait les colonnes nord et le seuil du portail de la place de Chambre. Le dispositif ne devait pas avoir affecté la totalité de la troisième travée. La plinthe moulurée, en effet, qui règne au bas des murs goutterots des travées orientales, s'y poursuit en partie avant de remonter sous les socles des colonnettes du portail. Mais il semble s'être étendu à l'ouest sur l'emprise de la première travée.

Ainsi s'expliquerait la grande hauteur du socle sur lequel se dressent les arcatures aveugles aux pieds de ses deux goutterots et du revers de la façade occidentale (*fig. 9*). Les premières seules sont d'origine. Leurs archivoltes d'une extrême acuité, profilées en boudin, prennent appui sur les tailloirs rectangulaires de chapiteaux à double rangs de feuillages coiffant les colonnettes dégagées du mur en avant de dossier. Au-dessus, une élégante frise de feuillages, d'inspiration rémoise accompagne le bord de la coursière longeant l'appui des fenêtres. A l'angle du bas-côté, celles-ci s'inscrivent dans un cadre rectangulaire que subdivisent de fines lancettes terminés en arc brisé. Le double portail se développe sous le formeret de la seconde travée avec son tympan ajouré d'une rose fine et gracieuse selon un prototype expérimenté avec bonheur à la cathédrale de Reims. Le raccord avec le gros-œuvre plus ancien des parties orientales de la cathédrale se distingue nettement dans la travée suivante.

Le revers de la façade occidentale reçoit l'énorme portail, inauguré en 1903, et conçu par l'architecte Tornow. Il se substitue à celui placé de 1764 à 1768 par Blondel alors enrobé dans un lourd décor d'époque. Aveugle à l'origine, le mur n'avait reçu que tardivement une petite porte qui permettait à l'évêque d'accéder directement à sa demeure voisine. Elle est attestée encore en 1726 par la gravure connue de Bournac <sup>(33)</sup>. Au-dessus s'étaie dans sa splendeur l'énorme verrière de Hermann de Munster de la fin du 14<sup>e</sup> siècle.

Dans l'angle sud-ouest du collatéral sud il est convenu de reconnaître les vestiges les plus anciens de l'édifice. Une porte s'y encastre,



## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

dessert l'escalier de la tourelle de l'horloge, et s'abrite sous un arc brisé dont le tympan s'agrément de trois fleurons en relief. Au-dessus s'installe une baie, plus tard murée, encadrée par deux colonnettes baguées, coiffées de chapiteaux à crochets dont les tailloirs circulaires reçoivent le boudin de l'archivolte en arc brisé.

A droite de la tourelle, sous la retombée de la grande arcade de la nef, un faisceau de colonnettes attire l'attention par l'ornementation des chapiteaux : feuilles de chou et de lierre sur les supports extrêmes et, sur celui du milieu, au-dessus d'un décor de feuillages, un dragon qui se mord la queue, entre deux personnages assis aux visages grotesques. Une fine analyse de madame M.-A. Kuhn<sup>(34)</sup> y a discerné avec raison des traits communs avec certains chapiteaux de l'abbatiale Saint-Vincent, comme elle a noté aussi des parentés avec cet édifice qui s'observent, et de façon significative, dans le décor floral des chapiteaux des bas-côtés de la cathédrale.

Masqué en 1766 par le portique de Blondel et mutilé, le portail marial ouvert sur la place d'Armes se greffe légèrement de biais sur cette première travée du collatéral. A sa droite, proche de la tourelle de l'horloge, un faisceau de quatre colonnettes coiffées de chapiteaux à crochets, se perd dans les voûtes. A gauche, un faisceau semblable est couronné de chapiteaux plus récents et semble contemporain du portail qui se glisse entre la tourelle et l'ancien chœur de Notre-Dame-la-Ronde (*fig. 10*). L'entrée s'abrite sous un porche profond<sup>(35)</sup> dont l'arc d'ouverture en tiers-point souligné par une forte mouluration s'agrément de crochets et d'une archivolte de feuillages issus de tiges vigoureuses. L'intrados en est animé par une série de statuettes dont les rares restes conservés permettent de reconnaître les vierges sages et les vierges folles, assises sur des sièges ornementés et sous des dais qui forment le support de la figurine suivante. De part et d'autre, les vestiges de dais alignés sur le départ de l'arc font deviner un décor de statues ayant occupé sensiblement la mi-hauteur des piédroits au-dessus d'une partie basse complètement détruite. En partie haute se dresse verticalement une triple enfilade de crochets chapeauté par une arcature aveugle de deux lancettes géminées terminées par des arcs trilobés. Le même motif d'arc trilobé retombant sur des fleurons s'intercale dans l'intervalle où elle forme une frise continue sous un entablement en talus. Tornow, s'autorisant du fait que ce décor paraît appartenir à une période plus récente, de la fin du 15<sup>e</sup> siècle, prit la liberté de le démolir et d'y substituer une corniche de son invention sous un pignon lui aussi imaginé savamment.

Le porche se construit sur une travée oblongue, disposée transversalement et voûtée sur croisée d'ogives. Les nervures, qui se joignent sur une clef ornée de l'agneau mystique, se reçoivent sur des faisceaux de fines colonnettes engagées dans les angles et posées sur un haut soubassement. De celui-ci il ne subsiste plus de vestiges qui laisseraient deviner son

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

organisation et le décor. Au-dessus, sur la paroi de droite, des débris d'arcatures suggèrent une suite de dais qui conduirait à avancer l'hypothèse prudente d'un arrangement de statues. En hauteur, les tympans latéraux développent d'imposantes scènes sculptées en haut-relief. Si sur la paroi de gauche ne se laissent reconnaître que de maigres indices, des éléments considérables et bien lisibles se sont conservés sur le mur d'en face. Inscrite sous le formeret de la voûte, qui se double d'un cordon de fleurs planté dans une gorge profonde, la composition prend appui sur un ressaut en talus souligné par une étroite frise de feuillages.

L'imagerie s'étale sur deux registres. L'inférieur, rectangulaire, décrit à gauche la flagellation. Le Christ drapé d'un pagne, les mains croisées nouées au devant de la colonne du supplice par une corde épaisse, n'a subi que de moindres dommages. Mais de part et d'autres seuls d'informes vestiges évoquent encore les bourreaux. A droite, le condamné vêtu d'une longue robe se charge de la croix débitée dans un tronc écoté, avec l'aide d'un bourreau en tunique courte, placé de profil. La présence d'un acolyte est suggérée par un bras soutenant l'extrémité de la traverse. Maladroïtement traités par un ciseau fruste, les événements se déroulent sous un encorbellement fort endommagé de dais ouverts par des arcs brisés, coiffés chacun d'un gâble ajouré surmonté d'un fleuron.

Prendant appui sur cette séparation, la crucifixion culmine dans le haut du tympan (*fig. 11*). Ceint d'un périzonium aux plis amples et bouillonnants, le Christ étend les bras à l'horizontale, les mains ouvertes, les pieds croisés. Il incline la tête vers un homme couché qui, enveloppé de son linceul, pesamment se soulève du sol. L'importance donnée à ce groupe – et par là à l'idée de la rédemption de l'humanité en la personne d'Adam – laisse quelque peu à l'arrière-plan, à la droite du crucifié, la Vierge debout, en tunique et manteau, la tête prise dans une guimpe, et, à sa gauche, saint Jean dont l'état de dégradation de la sculpture défie une analyse précise. Aux extrémités de la traverse de la croix, enfin, on devine encore un ange à mi-corps.

En direction de l'entrée le porche se rétrécit et adopte en plan un tracé en trapèze légèrement dissymétrique. Introduite en guise de doubleaux par une moulure – gorge profonde semée de fleurs – la voûte se développe en berceau brisé. Des fragments ténus font penser à des départs de quatre rangées de décors. Toute trace de l'ancienne ornementation a disparu sur les parois latérales. Il reste par bonheur le tympan sculpté relativement bien conservé. Il franchit le portail à deux ouvertures séparées par un trumeau sur lequel des arrachements rappellent la présence d'un dais ayant abrité une statue, sans doute une Vierge. Sur les embrasures des piédroits et du trumeau, des restes de petits dais attestent un décor disparu de statuette.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

Traitée en haut-relief, la composition du tympan superpose trois registres (*fig. 12*). Sur le premier, deux groupes de cinq apôtres déjà avancés en âge <sup>(36)</sup> répondant à l'appel de deux anges debout, présentés de face au centre de la scène, accourent, pieds nus, d'un pas rapide pour assister à la mort de la Vierge figurée au second registre. Une suite très aplatie de douze arcs trilobés sépare les deux représentations et porte la ligne de sol où s'établit la couche sur laquelle est allongée Marie, déjà raidie dans la mort, la tête relevée par un coussin. Au centre, le Christ identifié par un nimbe crucifère, émerge à mi-corps derrière le lit funéraire. De la main droite il esquisse en direction de sa mère un geste d'invitation et s'apprête à recueillir l'âme de la défunte. De part et d'autre du Seigneur, un ange, dont celui de droite est seul conservé, plonge du ciel, les ailes repliées. A la tête et au pied du lit, deux apôtres s'inclinent en des attitudes de grande affliction. Derrière chacun, deux anges ferment les ailes et s'immobilisent, témoins muets du mystère qui trouve son accomplissement au troisième registre où se dévoile la glorification de la Vierge après son assumption. La séparation des deux mondes s'affirme par une moultre concave où s'implantent des fleurs stylisées dont les pétales se greffent sur un gros bouton central. Le Christ – dont la tête a disparu du nimbe crucifère seul subsistant – et la Vierge occupent le centre de la scène, assis sur une banquette allongée décorée de lancettes qui en animent aussi le dossier. A gauche du Sauveur, Marie se présente de face, habillée d'un manteau et d'une tunique dont l'habile jeu des plis laisse deviner les formes. Vers elle se tourne le Seigneur Jésus, la main droite encore levée qui vient de poser la couronne sur le voile couvrant la tête doucement inclinée de sa Mère. A côté de lui, un ange, aux mains légèrement voilées tendues vers le Maître, semble lui avoir présenté l'emblème honorifique. A l'autre extrémité, un deuxième ange aux ailes éployées se tient de face en serrant des mains un objet non identifiable, peut-être un encensoir. Tout en bout, enfin, à gauche, un petit personnage agenouillé, très endommagé (donateur ?) joint les mains dans un geste de prière. Dans l'encoignure opposée lui répondait une seconde silhouette dont il ne reste que les jambes.

L'iconographie très cohérente, l'expression et la facture de la sculpture ont été en dernier lieu étudiés avec beaucoup de soin et analysées par madame M.-A. Kuhn dans une excellente thèse de doctorat du 3<sup>e</sup> cycle <sup>(37)</sup>. Elle s'y est appliquée avec succès à traquer les courants artistiques qui ont marqué la conception et le style des artistes. Si l'intervention de deux ateliers, déjà reconnue par les chercheurs précédents, ne fait pas de doute, un examen plus nuancé et des comparaisons apportent des précisions et fournissent des éléments susceptibles de mieux serrer les datations. Ainsi le registre inférieur fait penser à des influences venues d'Amiens et conduit à supposer la connaissance par le sculpteur du portail du croisillon sud de la cathédrale de cette ville. De ce fait son œuvre ne peut être que postérieure à 1240. Plus évolué et plus souple, le traitement de deux

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

registres supérieurs suggère d'autres apports. De toute évidence, l'auteur du couronnement de la Vierge n'ignorait pas la figuration de la même scène à la cathédrale de Reims. On observera aussi que le registre inférieur est réalisé dans deux blocs formant linteau au-dessus des portes et que les moulures d'encadrement appartenant à l'arc formeret sont prises dans les mêmes pierres. Les anges et les apôtres sont strictement axés sur les arcatures qui les surmontent. Or celles-ci sont taillées dans la masse du registre supérieur. La coordination se révèle ainsi parfaite dans la réalisation des deux registres. On n'aura pas perdu de vue, au surplus, que le décor du cavet sous le couronnement s'apparente aux fleurons de l'archivolte d'encadrement. Le déroulement des opérations de construction se lit dans sa logique sur la vieille photographie. C'est le montage en une seule campagne de l'ensemble des éléments préparés d'avance et sculptés sur le chantier par des ateliers locaux, formés peut-être par des maîtres différents<sup>(38)</sup>. On peut en conclure, sans risque d'erreur, à l'érection du portail et de la travée qui le précède dans le troisième quart du 13<sup>e</sup> siècle et suivie, après vraisemblablement une suspension du chantier, par l'achèvement de la travée droite et de la façade aux débuts du 14<sup>e</sup> siècle auxquels se rattachent par leur type les reliefs de la passion du Christ<sup>(39)</sup>.

Un local où l'on conservait les archives de la Ville s'établissait au-dessus de la voûte du porche. On en signale l'incendie en 1540 "occasionné par le feu du ciel". Le manuscrit de Baltus<sup>(40)</sup> – mais il ne date que du 18<sup>e</sup> siècle – qui seul rapporte l'événement, n'omet pas de mentionner qu'il "reste des vestiges du feu", mais n'apporte aucune indication sur l'ampleur des dommages. Prost<sup>(41)</sup> leur impute la réfection des parements de la culée voisine de l'arc-boutant. Les indices incertains visibles sur l'édifice d'aujourd'hui ne se prêtent guère à une interprétation cohérente. Toujours est-il que les documents récupérés furent transférés alors dans une arche construite dans la nef où elle subsista, près des tours, jusqu'en 1628, lorsque, en échange, le chapitre offrit une autre arche voûtée donnant sur la chapelle Notre-Dame-la-Tierce (croisillon nord). Dujardin, sans en apporter la preuve, avance l'hypothèse d'un premier sinistre survenu entre 1380 et 1395. Les dégâts causés seraient-ils à l'origine de réfections importantes à la corniche du porche. Elles expliqueraient la présence des arcatures trilobées du 15<sup>e</sup> siècle. L'ignorance reste entière, en tout état de cause, sur l'aspect des superstructures originelles. Leur reconstitution par Tornow est le fruit de la féconde et savante imagination de l'architecte.

Avant de retourner à l'intérieur de l'édifice, arrêtons-nous un instant devant le portail nord<sup>(42)</sup> ouvert sur la place Saint-Etienne (*fig. 13*). Axé sur le chevet de la collégiale, il se greffe sur la seconde travée de la grande église, entre les contreforts du bas-côté qui portent les culées des arcs-boutants de la haute nef. Jadis décorée de quatre rangs serrés de figurines,

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

une voussure en tiers-point s'enfonce sous un gâble plein, mais, semble-t-il, autrefois sculpté (*fig. 14*). Très pointu, sommé d'un gros fleuron, il est flanqué d'une élégante galerie d'arcatures ajourées, refaites au siècle dernier, et terminées par des gâbles élancés percés d'un trilobe. Deux portes séparées par un trumeau<sup>(43)</sup> sont comprises chacune dans un cadre rectangulaire posé sur des chapiteaux à feuillages sous une plate-bande dont le décor sculpté a été consciencieusement bûché. Les linteaux sont soulagés par des consoles aux motifs méconnaissables, à l'exception d'un seul : un homme assis sur un siège de feuillages qui rappelle un sujet semblablement traité à Saint-Vincent<sup>(44)</sup>. Sous l'arc brisé de la voussure, doublé d'un cordon de feuillages, le tympan ajouré à la mode champenoise se garnit d'un gracieux remplage centré sur une élégante rosace. Ses dix pétales culminent en arcs brisés redentés<sup>(45)</sup> et sont piqués sur un petit oculus enveloppant un quatre-feuilles. De petites rosaces, elles aussi redentées, se calent dans les écoinçons. Les ébrasements sont garnis de niches peu profondes, entre les colonnettes engagées surmontées de dais ayant jadis abrité des statues. Ce décor se retourne sur le devant des contreforts où il est coiffé d'arcatures aveugles à lancettes géminées sous des trilobes engagés dans des gâbles allégés d'un trèfle. Victime du vandalisme révolutionnaire, ce bel ensemble monumental, admirablement proportionné, frappe aujourd'hui par son austère nudité<sup>(46)</sup>. Mais grâce à l'ingéniosité de Gardeur-Lebrun, le ravissant décor a été préservé qui, presque à hauteur d'œil, enveloppe les piédroits sous la saillie d'un cordon de feuillages.

Au-dessus d'un déploiement de draperies aux lourds plis bordés de franges, une frise à compartiments s'étale variée et pleine de charme. Différente de part et d'autre de la porte, tant par le choix des thèmes que par leur disposition et leur ordonnancement, elle sollicite intensément la curiosité. A gauche, ce sont, épousant le contour en ligne brisée du support, trois panneaux limités par un chanfrein (*fig. 15*). Un réseau de losanges y est découpé par des bandes en relief, festonnées de perles et timbrées, à leur intersection, par des roses à double rangée de pétales autour d'un bouton central. Une étrange fantaisie a meublé les cadres ainsi délimités d'un curieux échantillonnage de figurations : anges et personnages divers, combattants isolés ou affrontés, bestiaire réel ou fantastique, hybrides, mais aussi de petites scènes tels des coqs agressifs se faisant face, un chasseur tenant tête à un sanglier forcé par des chiens, et d'autres. Il serait vain de rechercher dans cet ensemble une intention didactique ou un symbolisme quelconque mais certes l'exubérante imagination d'un ornemaniste de talent puisant ses sujets dans un répertoire de représentations courantes à l'époque<sup>(47)</sup>. A droite, trois panneaux recoupés par des listels chanfreinés et perlés développent une suite de caissons rectangulaires distribués en deux registres superposés. La verve du sculpteur s'y est exercée à narrer, vigoureusement détaillées en haut-relief, de multiples scènes : des épisodes de la vie de David, la mort de Caïn, l'histoire de la

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

Légion thébaine, la légende de sainte Marguerite, la lapidation et la translation des reliques de saint Etienne. Deux représentations isolées, ne se rattachant à aucun des cycles précités et difficiles à interpréter, pourraient selon madame Kuhn<sup>(48)</sup> évoquer saint Paul sur le chemin de Damas et une vision de l'empereur Constantin visité en songe par Charlemagne (?).

Les deux décors sont sans doute contemporains et l'œuvre d'un atelier local encore que plusieurs mains ont dû avoir coopéré à l'exécution. Les sources d'inspiration sont diverses. Le motif des draperies apparaît déjà au portail nord de la façade de Notre-Dame de Reims. Le thème des compartiments losangés n'est pas sans analogie avec la "porte rouge" de Notre-Dame de Paris antérieure à 1267, date extrême de l'activité de Jean de Chelles. Des détails des costumes militaires et ecclésiastiques dans les panneaux de droite sont révélateurs de la fin du 13<sup>e</sup> siècle<sup>(49)</sup>. Madame Kuhn, sur la base de subtiles comparaisons avec des motifs repérés dans les grandes cathédrales gothiques (Rouen, Amiens, Auxerre, Sens...), penche pour l'extrême fin du 13<sup>e</sup>, voire le tout début du 14<sup>e</sup> siècle<sup>(50)</sup>. Le contexte architectural inciterait à ne pas trop rajeunir l'ensemble et à le situer au dernier quart du 13<sup>e</sup> siècle.

On peut être déconcerté, à première vue, de rencontrer sur les contreforts de la tour voisine du Chapitre, bien antérieure avec la porte Saint-Etienne, le même décor de tentures, de frise losangée – réduite ici à un tapis floral – de dais et d'arcs plaqués au mur et coiffés de gâbles. Vallery-Radot avait déjà observé qu'il avait été incrusté après coup<sup>(51)</sup>. A quelle date ? et à quelle fin ? Volonté des chanoines de la grande église de signifier l'absorption de la collégiale. Il est impossible de répondre à l'interrogation. Le raccord des parties basses des deux édifices, en tout cas, s'opère bien visible au droit de la troisième travée du bas-côté nord où s'établit une petite porte, aujourd'hui murée.

De retour à l'intérieur de l'édifice, le visiteur se trouve confronté à l'ampleur du grand vaisseau, à la monumentalité de ses proportions. L'intégration des trois premières travées, qui appartenaient à Notre-Dame-la-Ronde, s'y est faite avec une extrême habileté. Des interrogations cependant surgissent auxquelles l'analyse architecturale tentera d'apporter des réponses.

Couronnant l'étage bas des grandes arcades, une arcature trilobée en encorbellement introduit le triforium et sert d'appui à l'ossature des parties hautes de la nef. Prenant son départ à la croisée du transept, elle se poursuit dans les trois travées occidentales sans modifications de principe, interrompue seulement par l'arc triomphal à l'entrée de l'ancien chœur de la collégiale.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

Les culots qui soutiennent les petits arcs étonnent par la variété et la spontanéité de leurs figurations. Au sud, dans la première travée, si l'on excepte le décor de feuillages du culot d'angle et de rares motifs floraux, ce sont des grotesques, une chimère, un chien, des oiseaux, un lion. Dans la troisième ce sont des hommes et des femmes, parfois difformes, grimaçants ou angoissés. Mais une chouette s'installe dans les feuillages d'un culot d'angle. Au nord, dans les deux premières travées, se rencontre la même théorie d'êtres inquiétants, fantastiques ou monstrueux. Le changement intervient dans la troisième où, à la suite du culot d'angle animé par un dragon, s'installe un décor floral stylisé qui se continue dans les deux travées voisines dans l'emprise de la cathédrale proprement dite. La richesse du répertoire utilisé est frappante, mais aussi le caractère disparate des juxtapositions. Cependant, les représentations de la troisième travée sud et des deux suivantes trouvent une certaine unité par le recours à une expression de laideur et de la terreur dans les visages. Il en est de même dans les trois travées opposées grâce à la généralisation du décor floral. L'impression dominante est celle d'œuvres taillées sur le chantier au gré de la fantaisie des sculpteurs, approvisionnées d'avance et mises en place sans plan préconçu. L'absence de caractéristiques bien affirmées dans le style et l'exécution ne permet pas d'isoler des ateliers ni d'entrevoir leur succession dans le temps. Manquent aussi des éléments de comparaison avec d'autres édifices. Une datation précise s'avère délicate de ce fait. Le contexte architectural suggère de proposer le dernier quart du 13<sup>e</sup> siècle<sup>(52)</sup>. Mais on notera aussi que le dispositif apparaît déjà plus tôt dans la travée des deux tours.

Dans le système constructif de la cathédrale, l'ordonnance du triforium s'accorde au rythme des divisions des fenêtres hautes dont les meneaux descendent jusqu'à l'arcature trilobée et délimitent dans chaque travée quatre compartiments de baies en tiers-point découpées par une fine colonnette en deux lancettes soutenant un quatre-feuilles auquel répond un oculus dans le fenestrage extérieur identique. Entre les deux parois ajourées se glisse une galerie de circulation couverte de dalles sur lesquelles s'établit en façade, au pied des grandes baies, un chemin de ronde souligné par une frise de feuillages. Répétition du modèle uniformément adopté dans la nef de la cathédrale proprement dite, cette structure se poursuit telle quelle à Notre-Dame-la-Ronde dans la troisième travée sud seulement. D'importantes modifications surviennent dans les autres parties de la collégiale. Les dimensions en hauteur des baies de la claire-voie sont plus basses, leurs tiers-points sont plus écrasés et les petits arcs qui s'y insèrent sont redentés. Les colonnettes isolées s'appuient sur un socle prismatique à talus qui se substitue ici aux bases à tore débordant sur un haut socle circulaire à ressauts, analogues à celles utilisées à l'abbatiale Saint-Vincent mise en chantier, il faut le rappeler, à partir de 1248. Le couverture en dalles de la galerie est remplacé par une suite de petites voûtes en berceau brisé. Sur la face nord la trace apparente d'un raccord

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

atteste que l'étage de la claire-voie s'est trouvé amorcé déjà lors de la construction de la tour du Chapitre dont le massif d'angle de l'étage ajouré pose en outre sur le plafond du triforium<sup>(53)</sup>. Au sud, le fenestrage de la première travée reprend le schéma de la face opposée. Le parement s'encastre dans celui préexistant du chevet de Notre-Dame-la-Ronde. Le passage extérieur, accompagné de son bandeau de feuilles de chêne, se retourne à angle droit à hauteur du revers de la façade ouest et donne accès à une porte ouverte dans la tourelle de l'escalier de l'horloge. Ainsi, à ce niveau, celle-ci est contemporaine de la claire-voie<sup>(54)</sup>.

Un essai de datation de l'étage du triforium peut être tenté dans une première approche à partir de comparaisons avec les solutions analogues mises en œuvre dans les grandes cathédrales françaises. Les exemples les plus anciens de galeries ajourées apparaissent dans la cathédrale de Troyes dans les parties hautes du chœur achevées avant 1241 et à l'abbatiale Saint-Denis, également au chœur terminé en 1245 dans des formes si proches que l'on a pu y soupçonner l'œuvre d'un même architecte<sup>(55)</sup>. Le dispositif se retrouve à la cathédrale d'Amiens, dans la région du chœur mené à son terme peu avant 1270. Mais aussi, inspiré de Saint-Denis, dans la nef commencée vers 1240, achevée en 1275, de la cathédrale de Strasbourg<sup>(56)</sup>. On en déduira que le claire-voie de la cathédrale messine ne peut être que postérieure au milieu du 13<sup>e</sup> siècle, ce que faisait déjà pressentir l'analyse précédente des bases des colonnettes. Dans les travées de la collégiale, qui se situent en bout du processus d'avancement des travaux, l'exécution devrait se placer vers la fin de ce siècle qui, aux mêmes emplacements, vit également la pose de l'arcature trilobée précédemment analysée. La claire-voie de la troisième travée méridionale, qui s'enchaîne avec celle de la nef de Saint-Etienne, devrait être quelque peu antérieure.

La continuité visuelle entre les deux parties d'édifice est affirmée par le joyeux décor festif des lourdes draperies rencontrées déjà au portail nord, mais dépourvues ici de franges. Dans les intervalles des colonnettes venues des fenêtres hautes, elles s'accrochent par des attaches invisibles sous l'appui de ces baies et gonflent leurs plis au-dessus d'une double guirlande de feuilles de chêne au relief vigoureux. Au-dessus de l'arc triomphal de Notre-Dame-la-Ronde, le motif s'enrichit de deux personnages, un homme et une femme, qui, aux extrémités de la travée, surgissent de derrière les tentures pour en ordonner l'arrangement. Le traitement de la frise végétale, peut-être un peu plus réaliste ici, ne diffère guère de celui qui s'observe dans la cathédrale proprement dite. La facture, par contre, des draperies est devenue plus froide, plus sèche. Encore que l'on puisse deviner l'intervention d'ateliers différents, les caractéristiques plastiques repérées sont cependant insuffisantes à elles seules pour en déduire des indications formelles quant à l'enchaînement des campagnes de construction. Celles-ci se lisent mieux dans l'analyse des structures architecturales.



## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

Terminées en pointe très élancée comme leurs homologues de Saint-Etienne, les fenêtres hautes de la collégiale adoptent également sans changement le dessin de leurs réseaux : deux arcs brisés très aigus, issus d'un épais meneau central fasciculé, soutiennent une rose festonnée de six lobes redentés de trèfles se rejoignant sur une fleur de lis. Ils sont eux-mêmes recoupés de deux lancettes en tiers-point trilobé sous un oculus redenté de six lobes. Au nord, principalement, les diamètres des colonnettes des meneaux, ceux aussi des colonnes des piliers engagés qui délimitent la travée, diffèrent légèrement à partir du niveau de l'appui : négligence d'exécution qui se vérifie également à l'extérieur où les colonnettes des meneaux sont posées en porte-à-faux sur le bahut<sup>(57)</sup>. Une reprise en chantier se trouve ainsi mise en évidence après une interruption des travaux.

En façade, les vastes verrières se coulent dans une profonde voussure en tiers-point soulignée par trois boudins. Contrairement à ce qui se passe dans les travées orientales, les gâbles qui les coiffent n'interrompent pas la balustrade en bordure du chéneau de la toiture. A leur pointe ils laissent place à un trèfle ou à un losange curviligne. De volumineux crochets s'implantent sur les rampants qui culminent sous un fleuron fièrement dressé. Si l'on se souvient que les roses festonnées de lobes redentés font leur apparition dans les baies du chœur d'Amiens terminé avant 1270, on peut situer la construction du dernier étage entre la fin du 13<sup>e</sup> et le milieu du 14<sup>e</sup> siècle. La balustrade ajourée du couronnement, plus récente, et attribuée par Philippe de Vigneulles à Hannés, fils de Henri de Ranconval, se réalisa aux environs de 1468<sup>(58)</sup>.

L'altière cage vitrée du moûtier irradie au couchant au travers d'une énorme paroi transparente occupant toute la largeur de la nef, mais malheureusement aveuglée en sa partie basse par le portail de Blondel et celui de Tornow ensuite (*fig. 16*). En son état primitif, le registre inférieur à double fenestrage aligne huit lancettes de grande hauteur, partant du soubassement même. Coupées à mi-hauteur environ par un passage, qui communique avec la galerie de circulation du triforium, elles se terminent en tiers-point sous une frise à double rang de feuillages. Elle accompagne une coursive qui se relie au chemin de ronde établi à l'extérieur au pied des fenêtres hautes latérales et où l'on retrouve le même décor de feuillages. Posée sur un mur bahut peu élevé, l'immense baie domine l'espace. Quatre larges arcs brisés de hauteurs inégales, sommés de quatre-feuilles y surmontent chacun deux lancettes trilobées qui, visuellement, prolongent les lancettes basses. Ils encadrent une éblouissante rose de 11,50 m de diamètre (*fig. 17*). Ses huit pétales divergent d'un oculus central festonné d'un quatre-feuilles et reprennent très habilement le tracé des arcs qui viennent d'être décrits. Des trilobes s'inscrivent dans les triangles curvilignes des écoinçons. La majestueuse verrière se place en recul sous une profonde voussure qui réserve au-dessus de la rose un espace ajouré centré

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

sur trois lancettes où, entre la Vierge et saint Jean, surgit le Christ en croix. Les parentés ont déjà été signalées par Vallery-Radot<sup>(59)</sup> de cette rose avec celle de Reims, avant la fin du 13<sup>e</sup> siècle, et celle du transept nord de la cathédrale de Soissons, du début du 14<sup>e</sup> siècle. Une date est à noter ici, celle de 1381, à laquelle le chapitre cathédral accorda une pension viagère à "maistre Herman li varier... pour vareaer l'O"<sup>(60)</sup>. Ce n'est pas le lieu, dans cet exposé limité à l'examen de l'œuvre architecturale, d'analyser le décor du vitrail, il n'est pas interdit cependant de jeter un rapide regard sur l'impressionnante cohorte d'apôtres et de prophètes qui dans les lancettes, debout sous des pyramides colorées savamment échafaudées et enjolivées, brandissent des phylactères et affirment la concordance de l'ancien et du nouveau testament. Autour du chatoiement blanc, rouge et or qui scintille dans la grande roue, une ronde d'anges musiciens et adorateurs occupe quatre-feuilles et trilobes et s'appuie sur une émouvante figure de Christ.

D'une grande sobriété en son état d'origine, la façade ouest se compose à partir de l'énorme verrière calée entre deux contreforts d'extrémité sous une voussure en arc brisé dont deux guirlandes de feuillages animent l'épaisse mouluration. Un pignon nu, appareillé, épaulait une toiture plus faiblement pentée que celle issue de la restauration de Tornow. La base en est marquée par un bandeau à décor végétal qui, en même temps que divers larmiers du contrefort sud, se poursuit à droite sur la tourelle de l'horloge montée, celle-ci, sur un plan polygonal, simultanément et en liaison avec la grande nef. Elle en dessert les différentes galeries de circulation<sup>(61)</sup>. En même temps elle constitue un organe de butée auquel un arc-boutant répond au nord.

La pose des panneaux fragiles du vitrail impliquait l'achèvement préalable du voûtement du vaisseau, lui-même subordonné à la mise hors d'eau, donc à l'installation de la couverture. Le système de construction, amorcé au niveau du transept, se définit comme une succession de baldaquins barlongues, suraigus et haut perchés sur croisées d'ogives. Se poursuivant jusqu'à la façade occidentale, elle englobe sans grandes modifications, sinon de détail, les trois travées de la collégiale. On y retrouve ainsi, encadrant les énormes surfaces vitrées, les faisceaux de colonnettes engagées qui s'élancent à la rencontre des voûtes, moins saillants cependant du fait de l'appui plus restreint fourni par les tailloirs polygonaux des piliers ronds. Seule aussi la colonne centrale y monte de fond ; les triples colonnettes qui la flanquent sont enjambées par la corniche à arcatures trilobées. Les chapiteaux, décorés de deux rangs de feuillages sont plus petits. Les doubleaux du même type que dans les travées orientales, toutefois de section moindre, associent autour d'un tore central souligné par un filet des boudins en amandes. Les moulures extérieures rejoignent en pénétrations leurs homologues des croisées d'ogives faute de place pour en accueillir les retombées.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

En façades, au long des murs goutterots, des arcs-boutants à double volée reprennent la poussée des voûtes, l'une à mi-hauteur des fenêtres, l'autre au niveau de la corniche. Cette dernière, allégée au sud par un oculus festonné d'un trèfle, est creusée au dos d'une rigole qui ramasse les eaux de pluie du caniveau de la toiture et, après avoir traversé la culée, les rejette par une gargouille en forme d'animal. La tête de la volée s'appuie sur une colonne engagée dans un dossier lié au mur. L'ensemble du support ainsi constitué repose sur le contrefort qui renforce l'étage de la claire-voie et se trouve chargé au sommet par un pinacle incorporé à la balustrade. Son décor s'inspire du répertoire de l'époque flamboyante qui se manifeste également dans les parties hautes des culées de la façade sud, retouchées depuis. Les culées, qui reçoivent les efforts transmis par les arcs-boutants, prennent la forme de gros massifs rectangulaires. Elles ont été montées d'un seul jet sur les contreforts des bas-côtés. Leurs trois faces vues sont ornées de deux étages d'arcatures aveugles, jumelées sur les faces latérales, et terminées par des tiers-points où se glisse un trilobe. Des gâbles très pointus, aux rampants garnis de crochets, les surmontent. Les couronnements se décomposent en deux éléments : une partie arrière dans le prolongement de l'arc-boutant supérieur et couverte d'un toit en bâtière bute contre un socle carré coiffé d'une pyramide pleine. Les pignons qui s'en détachent s'amortissent sur les gâbles des arcs aveugles précités. Aux sommets s'y agrippent, sur la face sud, d'énormes aigles aux ailes largement déployées, dont l'un fut remplacé en 1556. De volumineux fleurons les remplacent au nord où le décor se développe selon les mêmes thèmes, avec quelques variantes de détail. Ainsi sur les faces latérales de la culée le couvrement en bâtière se cache derrière un gâble qui double celui dressé au pied de la pyramide. Les statues qui agrémentent le front des trois culées – saint Pierre, l'incrédulité de saint Thomas, saint Etienne – relèvent de la restauration de Tornow, mais elles sont posées sur des consoles appartenant à la construction primitive<sup>(62)</sup>. Par contre, sur la face sud les élégants musiciens au-dessus des gâbles intermédiaires des culées sont d'origine.

Ayant observé sur les voûtes des trois travées occidentales des particularités dans l'arrangement des nervures et notamment, à proximité des retombées, des pénétrations de moulures entre elles ou dans certains fûts de colonnes prolongés au-dessus de leurs chapiteaux, caractéristiques devenues courantes au 15<sup>e</sup> siècle, Auguste Prost formulait l'hypothèse d'une réfection des voûtes à la suite de l'incendie provoqué en 1468 par une imprudence de chantier<sup>(63)</sup>. Mais les voûtes avaient sans aucun doute résisté au feu, comme ce sera le cas lors du grand incendie de 1877. Philippe de Vigneulles, qui relate l'événement, est formel lorsqu'il précise que les réparations n'avaient porté que sur la charpente en bois et la couverture en écailles (ardoises)<sup>(63a)</sup>. Il n'est pas inutile de rappeler aussi que le mode de pénétrations des nervures dans les supports était déjà connu au 14<sup>e</sup> siècle, ainsi, au chœur de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

construit à partir de 1355. D'autres exemples, et ils ne sont pas rares, dont quelques-uns de la fin même du 13<sup>e</sup> siècle, ont jadis déjà été dénombrés par R. de Lasteyrie<sup>(64)</sup>.

\*  
\*   \*   \*

Les analyses esquissées au cours d'un rapide survol laissent pressentir une longue succession de campagnes de construction : ralentissements, suspensions provisoires et reprises de travaux s'inscrivent visiblement dans la pierre et y ont laissé les traces d'une lente évolution des formes et des caractéristiques de style. Il importe de les confronter avec les textes connus afin de les situer dans le temps et de tenter au mieux possible une chronologie. Elle permettra d'appréhender avec plus de justesse le processus d'insertion de Notre-Dame-la-Ronde dans la cathédrale Saint-Etienne et la manière dont s'est opérée la fusion et l'harmonisation de leurs volumes.

Depuis les recherches de H.-V. Sauerland<sup>(65)</sup> les archéologues n'hésitent plus à attribuer à l'évêque Conrad de Scharfenberg (1212-1224) l'initiative de la construction de la cathédrale<sup>(66)</sup>. Le texte des bulles papales qu'il obtint en 1220 pour promouvoir le financement des travaux est formel sur l'existence du chantier alors déjà grevé de "lourdes dépenses". Mais la validité des autorisations expirait en 1230. Le prélat était mort entre temps et son successeur Jean d'Apremont (1224-1238) se trouvait affronté à des difficultés tant politiques que financières<sup>(67)</sup>. Les ressources amenuisées de ce fait, sinon taries, devaient entraîner un ralentissement, éventuellement même un arrêt complet des travaux. On peut admettre qu'à ce moment la nef de la cathédrale romane et son massif occidental étaient arasés et les fondations des superstructures nouvelles établies. En élévation appartiennent à cette première campagne :

- les départs, peut-être aussi les fûts, des supports de la cathédrale proprement dite ; le type en effet de la colonne ronde accostée de quatre colonnettes, repris de Reims, est caractéristique de la fin du premier quart du 13<sup>e</sup> siècle ;
- les parties basses des murs goutterots des nefs latérales, y compris les amorces de mur de la troisième travée appartenant à Notre-Dame-la-Ronde ;
- l'implantation des deux clochers et de la tourelle de l'horloge<sup>(68)</sup> dont la souche commençait à se monter.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

On observera que les gouterots s'incorporent déjà les contreforts qui recevront plus tard les culées des arcs boutants de la haute nef. Dès l'origine s'affirme ainsi un parti architectural dont la lignée des maîtres d'œuvre successifs ne s'écartera pas dans l'avenir. L'importance et la grande élévation plus tard données aux baies du vaisseau central par rapport aux grandes arcades relativement basses déroge aux proportions inverses adoptées dans les cathédrales françaises. Elle a conduit à s'interroger sur une modification du plan initial et une surélévation décidée en cours de chantier. Il n'est pas interdit, cependant, de voir s'affirmer dans ce parti une volonté originale du concepteur du projet. Moins frappante du fait de la moindre hauteur du vaisseau, la même inversion des proportions se reconnaît aussi à la cathédrale de Strasbourg. Quoiqu'il en soit le système ne présentera aucun désavantage quant à l'insertion future du chœur de Notre-Dame-la-Ronde.

L'espoir d'une reprise des ouvrages devait renaître sous l'épiscopat de Jacques de Lorraine (1239-1260). Dès 1256 le chapitre affectait à perpétuité au profit de la fabrique les revenus des prébendes vacantes<sup>(69)</sup> avant d'obtenir le privilège de lui verser le produit des collectes auxquelles à partir de 1259 le clergé diocésain était invité à procéder. Il a été rappelé précédemment déjà que le petit chapitre de la collégiale, lui aussi, reçut l'approbation par le pape Alexandre IV de sa décision de réserver les revenus canoniaux vacants au financement de la fabrique, cette fabrique unique préposée à la réalisation d'une œuvre commune à laquelle les chanoines de Notre-Darne-la-Ronde apportaient leur modeste concours : la fusion, plus haute décrite dans son expression architecturale, des deux édifices placés sous les vocables de Saint-Etienne et de la Vierge.

A partir du milieu du siècle s'étaient progressivement élevées les deux tours jusqu'au niveau prévu du chéneau de la haute nef. Dressées sur la quatrième travée des collatéraux, elles s'inscrivent dans la continuité des bas-côtés. Rejoignant vers l'est le transept, ceux-ci intègrent déjà, au couchant, la troisième travée et les colonnes monocylindriques de Notre-Dame-la-Ronde dont les chapiteaux, ainsi que ceux de la nef, peuvent être datés par leurs caractéristiques de style au dernier quart du siècle. Eclairées par des baies à quatre lancettes, dont le type très caractéristique se répand à partir du milieu du 13<sup>e</sup> siècle dans la quasi-totalité de l'Europe chrétienne<sup>(70)</sup>, les nefs latérales constituent un ensemble d'une grande cohérence dont les amples voûtes s'abritent sous des terrasses en dalles de Jaumont. Outre l'avantage de parfaitement dégager la paroi extérieure vitrée de la claire-voie future, elles offriront d'importantes facilités pour la mise en place des échafaudages, des plates-formes de travail et des engins de levage indispensables pour la réalisation du gros-œuvre des parties hautes de la grande nef, des arcs-boutants et de leurs culées.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

Sur les faces des deux clochers tournées vers la future nef se dessine l'organisation à trois étages de la travée type : grande arcade, triforium, fenêtre haute. Se devine aussi la hauteur prévue de la voûte dont une repentir, concrétisé par un chapiteau préservé sur la pile fasciculée orientale de la tour de Mutte<sup>(70a)</sup>, trahit un rehaussement décidé en cours de chantier.

Amorcée au niveau intermédiaire des clochers, la claire-voie rattrape le transept sur les deux faces mais, au sud, elle s'avance déjà vers l'ouest, emplit la troisième travée et bute contre l'arc triomphal de Notre-Dame-la-Ronde dont le chevet s'achève. A l'opposé les travaux sont momentanément arrêtés à la corniche aux petits arcs trilobés surmontant la grande arcade. La fin du siècle est proche.

Les difficultés financières de nouveau s'amoncellent et s'accompagnent d'un ralentissement du chantier. Celui-ci voit cependant se terminer les deux premières travées du collatéral nord, le soubassement de la façade ouest en continuation de la tourelle de l'horloge<sup>(70b)</sup>. Le portail marial reçoit ses dernières finitions ; sur celui de la place de Chambre le décor commence à s'implanter. Les claires-voies des trois premières travées nord et celle de la première travée sud sont entreprises, mais ne s'achèveront qu'au 14<sup>e</sup> siècle. L'étage des fenêtres hautes débute au nord par la cinquième travée joutant la tour du Chapitre, avant de s'interrompre et de reprendre plus tard, vers l'est, après une modification portant sur un allègement des structures portantes.

Les collectes organisées par les évêques Renaud de Bar (1302-1316), Henri Dauphin de la Tour (1319-1325), Louis de Poitiers (1325-1327) ne devaient pas s'avérer d'une grande efficacité dans un climat politique de nouveau difficile<sup>(71)</sup>. Le changement n'intervint qu'avec l'arrivée d'Adhémar de Monteil (1327-1361), neveu de Louis. Dès 1328 il sollicitait l'aide des fidèles du diocèse par une circulaire qui reprenait les termes de celle de son prédécesseur. Il n'y est plus question que d'un seul édifice placé sous le patronage du bienheureux martyr saint Etienne et de la Vierge Marie, d'une unique fabrique aussi dirigée par un seul procureur. Les délibérations de 1256 et de 1260 des deux chapitres concernés en avaient déjà fait soupçonner l'existence. Pour entretenir la ferveur des donateurs était créée en 1330, sur les instances de l'évêque, une confrérie en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Etienne : les chanoines de la cathédrale et ceux du sanctuaire marial en devenaient les premiers membres<sup>(72)</sup>. La consécration, le 12 décembre 1347, du nouvel autel de Notre-Dame-la-Ronde témoigne de la réactivation du chantier.

Délibérant le 15 juillet 1359, le chapitre cathédral invitait le maître d'œuvre de "tantost faire refaire les voûtes", d'entretenir les toitures tant de l'église que de Notre-Dame, mais aussi "les fenestres de la neif et les aultres

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

fenestres”<sup>(73)</sup>. Le clos et le couvert étant désormais assurés, les voûtes des collatéraux depuis longtemps terminées, le voûtement pouvait être entrepris sur le vaisseau central en prenant appui sur les chapiteaux et les départs de nervures réservés lors du montage de l'étage des fenêtres hautes réalisé, après une interruption des travaux<sup>(74)</sup>, au 14<sup>e</sup> siècle et achevé vers 1340. Progressant d'est en ouest, l'opération était certainement terminée quand en 1380 la disparition du mur séparant les deux églises dégagait les vues vers le grand O prêt à recevoir le vitrail de Hermann de Munster et rendait définitive la réunion des deux sanctuaires. Que saint Etienne, titulaire de la cathédrale, et saint Paul, patron du grand chapitre, aient été introduits dans les lancettes du registre inférieur de l'énorme verrière, qu'ils soient représentés encore en buste dans les quatre-feuilles de part et d'autre de la figure du Christ, que la lapidation du protomartyr ait été choisie parmi les sujets de la statuaire sur les fronts des trois premières culées des arcs-boutants nord<sup>(75)</sup>, ne peut avoir qu'une seule signification : l'appropriation par le chapitre cathédral de la nef de Notre-Dame-la-Ronde.

C'était de leur propre autorité, sans se préoccuper d'un accord préalable avec leurs confrères de la collégiale, qu'"li signours de la grande église" s'étaient enhardis à faire abattre la clôture entre les deux sanctuaires afin de "faire l'église plus belle et plus unie qu'elle n'était". Le conflit était inévitable. Il fut porté devant les *Treize* et conclu par une transaction<sup>(76)</sup>. En fait le propos du chapitre cathédral allait plus loin qu'à la seule suppression d'un ouvrage indéniablement mal venu. La construction d'un escalier d'accès à l'ancien chœur de Notre-Dame la-Ronde, à laquelle s'obligeaient les chanoines, s'était imposée du fait de l'abaissement concomitant des sols des trois premières travées occidentales. Le déchaussement des fondations des quatre piliers ronds en fut la conséquence, mais aussi la modification du dallage sous le porche du portail d'angle. Désormais, en venant de la place, on allait descendre de quelques degrés dans la cathédrale. Les chanoines du grand mouâtier, à qui avait été fait remise des clefs des deux portails de Notre-Dame-la-Ronde, étaient devenus maîtres de la totalité de la majestueuse nef. Et c'est un "chanoine et chantre de céans", Arnoult Hennequin, qui, vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle, devait faire don des belles verrières des trois premières fenêtres de la face nord<sup>(77)</sup>. Solennels et impassibles, saints et saintes y montent la garde sous les pinacles gothiques coiffés de dais élancés.

Réduite aux dimensions d'une simple chapelle, la collégiale était-elle pour autant devenue "plus belle et plus dévote ?" C'était l'un des arguments qu'en 1380 les chanoines avaient invoqué pour justifier leur action intempestive. Sans doute le sanctuaire abritait encore l'autel consacré en 1347. Deux autres qui flanquaient le perron d'accès, et dont l'un était déjà cité en 1412<sup>(78)</sup>, devaient être démolis en 1728<sup>(79)</sup>. Une grille, pourvue d'une porte à deux vantaux, séparait les deux domaines. Il ne semble pas, cependant, que l'ouverture ait jamais été réalisée que les

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

chanoines s'étaient engagés, dans la transaction de 1380, à faire placer pour desservir le petit sanctuaire en cas de fermeture de la cathédrale. En 1728 il n'existait à côté de l'autel qu'une porte donnant sur la sacristie. A cette date encore, constate un document, "les fidèles y viennent en foule chaque jour à tous les offices, en grande dévotion". Les chanoines de Saint-Etienne continuaient d'ailleurs à y officier aux fêtes de Notre-Dame, alors que leurs confrères de la collégiale se rendaient, quand ils l'estimaient à propos, célébrer la messe à l'autel de Saint-Nicolas, dans le transept sud, pour gagner les indulgences accordées par des bulles papales de 1622 et 1623 aux chanoines des deux églises<sup>(80)</sup>.

Toutefois, en 1741, M<sup>gr</sup> de Saint-Simon supprima le chapitre de Notre-Dame-la-Ronde et en réunit les biens au séminaire qu'il allait construire rue d'Asfeld (1743). La chapelle était désormais réduite au rôle d'une annexe de peu d'importance. En 1746 le chapitre cathédral résolut de ne plus s'y rendre comme de coutume aux veilles et jours de fête de la Vierge<sup>(81)</sup>. Vingt ans plus tard, la chapelle dépendant du Séminaire, la famille de l'évêque songera vainement à y faire ériger un mausolée en l'honneur du prélat qui venait de mourir (1761)<sup>(82)</sup>. On reparla du sanctuaire marial sous la Révolution pour y établir la chapelle des enterrements. C'était en 1791 et la cathédrale venait d'être affectée au culte paroissial. Le projet<sup>(83)</sup> non suivi d'exécution prévoyait un reculement du perron d'entrée reporté à l'intérieur du sanctuaire. En 1807, une belle grille baroque, achetée à l'église Saint-Maximin de Thionville, en viendra fermer l'entrée<sup>(84)</sup>. En 1843, une commission archéologique, instituée par la conservation des monuments historiques du département, suggérait en vain une restauration de la chapelle<sup>(85)</sup>. Peu après, en 1845, le chapitre se défaisait, en faveur du dépôt de mendicité de Gorze, de l'autel en marbre rouge et blanc qui avait été installé au siècle précédent. Ce ne fut qu'en 1859 que l'architecte Racine dessina un nouvel autel : il sera remanié par l'architecte W. Schmitz dont l'intervention devait susciter de vives polémiques<sup>(86)</sup>. La démolition du portique à arcades de la place d'Armes et des immeubles incongrus qu'il dissimulait avait déjà permis de dégager des fenestrages bouchés et de retrouver la luminosité d'antan.

Aussi, dès 1884, l'atelier Mayer de Munich put installer dans les trois baies du chevet de belles verrières très représentatives de leur époque. Le couronnement de la Vierge éclate dans la fenêtre centrale, au milieu d'une ronde d'anges. Saint Dominique recevant le rosaire et saint Simon Stock acceptant le scapulaire l'accompagnent de part et d'autres. La Vierge apparaît encore dans trois évocations différentes dans les rosaces au sommet des remplages. En 1904, les mystères du rosaire sont les sujets des médaillons qui meublent les lancettes des deux fenêtres suivantes, à droite et à gauche. L'ensemble était le fruit de la générosité des associés de la confrérie du Rosaire<sup>(87)</sup> qui avait son siège dans la chapelle placée dorénavant sous les auspices de Notre-Dame du Mont-Carmel.



## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

Les vitraux anciens de Notre-Dame-la-Ronde n'avaient survécu qu'à l'état d'épaves. Extrait en 1886 de la rosace au sommet de la fenêtre axiale, le couronnement de la Vierge trouva refuge dans celle éclairant la troisième travée du bas-côté méridional. Se détachant sur fond d'un bleu intense, cerclé de rouge, Marie en manteau vert s'incline devant le Christ en vêtement rouge. Représenté de profil, il esquisse de la main droite un geste de bénédiction alors que de la gauche il couronne sa mère. Assis sur un même siège, le groupe rappelle dans ses attitudes la scène sculptée du portail d'angle. Dans les six lobes qui l'entourent, deux anges joignent les mains dans l'adoration, alors que deux autres balancent des encensoirs et que les derniers présentent des couronnes. Les personnages en pied, qui occupaient les lancettes de la même baie ont été transférés en 1886/1887 dans le collatéral nord et remontés dans un ordre arbitraire dans les six formes de la fenêtre surmontant la statue de Notre-Dame-du-Bon-Secours. L'ensemble fortement restauré et complété est enfermé entre de larges bordures modernes. Dans les figurations on retrouve des éléments qui, à l'origine, appartenaient à un arbre de Jessé : le Christ, la Vierge à l'enfant, huit rois de Juda et autant d'apôtres non identifiés, à l'exception des saints Pierre et Paul. Dans l'art du vitrail le thème s'était imposé dès 1144 à Saint-Denis par une commande de Suger. Copié en 1150 à Chartres, repris vers 1200 à Strasbourg, où il n'en subsiste que des fragments, il devait s'épanouir tout au long du 13<sup>e</sup> siècle au Mans, à Beauvais, Angers, Soissons (entre 1214 et 1224), Troyes (au milieu du siècle), à la Sainte-Chapelle, au chœur de Saint-Cunibert de Cologne (1250), avant de subir une éclipse au 14<sup>e</sup> siècle, et réapparaître aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles<sup>(88)</sup>. Bien que l'analyse des fragments messins soit rendue délicate en raison de l'ampleur des restaurations, il n'est pas interdit de les situer dans le dernier quart du 13<sup>e</sup> siècle. Nécessairement mis en place après l'achèvement du voûtement du chevet de Notre-Dame-de-Ronde, ils complètent et confirment les éléments de datation déjà précédemment reconnus.

\*  
\*   \*

Les bases de la cathédrale gothique avaient donc été jetées sous l'épiscopat de Conrad de Scharfenberg. Le chantier de Notre-Dame-la-Ronde ne devait s'ouvrir que bien plus tard, après le milieu du 13<sup>e</sup> siècle à en juger par les caractères de style et les comparaisons précédemment analysés. Les textes de 1260, témoins de la fusion des fabriques des deux églises apportent une approximation datée : le chevet de la collégiale était selon toute vraisemblance en construction à l'époque. Mais la souche de la tourelle de l'horloge lui était certainement quelque peu antérieure, encore qu'il n'y a pas lieu de la vieillir outre mesure. Les colonnettes baguées ne sauraient être interprétées comme une manifestation d'archaïsme. Elles se rencontrent, pour ne citer qu'un exemple, au porche de l'église Notre-

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

Dame à Dijon, entreprise à partir de 1230. La tourelle, qui fonctionnellement s'intégrera parfaitement dans les structures projetées du grand moûtier, marque l'extrême limite sur laquelle s'alignera la façade occidentale. Il faut admettre que déjà celle-ci était tracée au sol.

L'érection du portail marial au troisième quart du 13<sup>e</sup> siècle se poursuivait dans son gros-œuvre concurremment avec le chevet de Notre-Dame-la-Ronde qu'il flanque. Prost, qui avait encore exploré le portail en son état ancien, avant sa reconstruction par Tornow, avait reconnu que le dernier contrefort ouest de la chapelle reposait sur la terrasse du porche<sup>(89)</sup>. C'est dire que le corps sous-jacent de maçonnerie était apte pour recevoir cette charge non négligeable, non par un effet du hasard, mais parce que le massif latéral du porche et le soubassement du goutterot de la collégiale avaient été montés en étroite liaison sur des assises de fondation communes disposées en conséquence. L'imbrication dans cet ensemble du pied de la culée de l'arc-boutant du grand vaisseau futur exprime la cohérence d'un système de construction pensé dès ses débuts en fonction de la solidarité des volumes des deux édifices appelés à s'interpénétrer. Seul dans l'avenir le mur de séparation démoli en 1380 marquera pour un temps encore la délimitation des domaines relevant des deux chapitres. Les traces de la longue et lente évolution qui jalonnent l'histoire de Notre-Dame-la-Ronde et sa fusion dans le grand moûtier restent néanmoins inscrites de manière indélébile dans la pierre et n'échappent pas à l'observation d'un œil attentif. Tenter de décrypter leur message devient alors une démarche fascinante, mais parfois aussi décevante, tant elle laisse subsister d'incertitudes et d'interrogations. Y répondre demanderait des sondages difficiles et d'impossibles fouilles. Le sol aussi a été tellement bouleversé à l'emplacement de l'édifice d'aujourd'hui et de ses abords que peu d'indices peut-être y ont survécu. Notre rapide survol d'une longue histoire, redevable pour beaucoup à l'érudite pléiade des nombreux auteurs qui, succombant au charme de notre cathédrale, se sont sagement penchés sur son lent devenir, s'est modestement efforcé d'en éclairer quelques aspects à partir du point de vue particulier d'un architecte. Il trouverait sa récompense s'il pouvait éveiller des curiosités invitant à des nouvelles et fécondes recherches.

## NOTES

1. On en trouvera le texte commenté dans : PELT (J.-B.), *Etudes sur la cathédrale de Metz, La Liturgie (V<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> s.)*, Metz, 1937, p. 6 ss.
2. ERLANDE-BRANDENBURG (A.), *La cathédrale*, Paris, 1989, p. 82 ss : la réforme de Chrodegang, la restructuration de la ville sainte.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

3. KLAUSNER (Th.), BOUR (R.-S.), *Un document du IX<sup>e</sup> siècle. Notes sur l'ancienne liturgie de Metz et sur les églises antérieures à l'an Mil*, dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. XXXVIII, 1929, pp. 48-50. Inséré dans un évangélaire de la première partie du IX<sup>e</sup> siècle, le document est susceptible d'être daté, néanmoins, sous l'épiscopat de Chrodegang.
4. PELT (J.-B.), op. cit., pp. 139 et 145.
5. PELT (J.-B.), ibidem, p. 235 ss.
6. PROST (Aug.), *La cathédrale de Metz*, dans *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, XVI<sup>e</sup> sol, II<sup>e</sup> partie, Metz, 1885, p. 275 ss.
7. PELT (J.-B.), ibidem, p. 349.
8. FOEDIT (J.), *La cathédrale de Metz depuis ses origines jusqu'au X<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de l'Association dite Œuvre de la cathédrale de Metz*, nouvelle série, fasc. 1, Metz, 1925, pp. 1-87.
9. HEITZ (Carol), *Le groupe cathédral de Metz au temps de saint Chrodegang*, dans *Saint-Chrodegang*, communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième centenaire de sa mort, Metz, 1967, pp. 122-132.
10. KLAUSNER (Th.), BOUR (R.-S.), op. cit., pp. 544-546.
11. GOTZ (Wolfram), *Senones, Honcourt, Metz-Drei verschwundene romanische Zentralbauten* dans *Aachener Kunstblätter*, Heft 32/1966, Düsseldorf, 1966.
12. Reproduits par Götz, op. cit., pp. 98-99.
13. Le plan circulaire, relevé par J.-G. Schweighaeusser et le croquis perspectif pris en 1770 par Silbermann, s'en trouvent reproduits par WILL (Robert), *Une facette méconnue de l'activité du facteur d'orgues strasbourgeois J.A. Silbermann (1712-1783), l'œuvre graphique de l'archéologue*, dans *Revue d'Alsace*, n<sup>o</sup> 19, 1993, p. 199. Aucun indice ne permet d'induire que c'est un plan à déambulatoire qui ait été suivi à Metz. La restitution de l'abbé J. Foedit opte pour un plan polygonal, greffé d'une abside, qui fait penser quelque peu à la chapelle des templiers de Metz, construite vers 1200, mais imitée d'un autre modèle.
14. Publié en détail par HEBERT-SUFFRIN (F), avec la collaboration de COURANT (D.) : *Dossier sur la cathédrale de Metz aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, dans *Centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le Haut Moyen-Age* (Université de Paris X), Cahier IV, 1982, p. 28, pl. VI 6.
15. WAGNER (P.-E.) et JOLIN (J.-L.), *15 siècles d'architecture et d'urbanisme autour de la cathédrale de Metz*, Metz, 1987, pp. 85 ss.
- 16-17 Textes originaux, reproduits dans PELT (J.-B.), *Etudes sur la cathédrale de Metz, textes extraits principalement des registres capitulaires (1210-1790)*, Metz, 1930, p. 2, n<sup>o</sup> 4 et par SAUERLAND (H.-V.), *Les documents les plus anciens relatifs à la construction de la cathédrale de Metz*, dans *Bulletin de l'Œuvre de la cathédrale de Metz*, n<sup>o</sup> 10-11, Metz, 1896, p. 34 ss qui en fournit aussi la traduction en français et en allemand.
18. Publiée dans Dom CALMET, *Histoire ecclésiastique et civile*, t. III, Nancy, 1728, pl. VL.
19. F. 31, publié par WAGNER (P.-E.) & JOLIN (J.-L.), op. cit., p. 245.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

20. levé sur l'ordre du maréchal de Belle-Isle.
21. Metz, 1769, pl. XXV.
22. conservé à la Bibliothèque-Médiathèque municipale.
23. Arch. dép. Mos. C. 859, découvert et commenté par P.-E. WAGNER op. cit., p. 94.
24. Le même décor floral occupe les archivoltés extradossées des baies des bas-côtés de la cathédrale où, comme à Notre-Dame-la-Ronde, il fait penser à l'abbatiale Saint-Vincent.
25. Exceptionnellement l'archivolte de la fenêtre latérale ouest, peu visible au-dessus du portail d'angle, s'appuie sur un personnage en buste.
26. KUHN (M.-A.), *Saint-Vincent de Metz, étude historique et archéologique*, mémoire de maîtrise, Université de Nancy II, 1980. Les maladresses difficiles à expliquer dans l'absidiole sud-est, imputables peut-être à des erreurs d'implantation, ne sauraient déroger d'aucune manière à l'unité de conception de l'ensemble.
27. BEGIN (E.-A.), *Histoire de la cathédrale de Metz*, tome II, Metz, 1842, p. 348 en témoigne : "...une tête de vieillard en oraison fixée à droite depuis peu... elle n'a rien du moyen-âge. On ne saurait trop se mettre en garde de semblables additions".
28. L'observation avait déjà été formulée par PROST, op. cit., p. 402 et VALLE-RY-RADOT (Jean), Description archéologique dans l'ouvrage collectif *La cathédrale de Metz*, sous la direction de AUBERT (Marcel), Metz, 1931, p. 136. Le recours à la demi-fenêtre était, il faut le noter, la seule solution possible pour inscrire une baie s'harmonisant avec le contexte architectural. Le système trouvera encore son application, au début du 16<sup>e</sup> siècle, et dans la cathédrale même où deux fenêtres du déambulatoire du chœur sont amputées d'une lancette par l'empiètement des tours de Charlemagne et de la Boule d'Or.
- 28a. La réception des structures portantes des voûtes sur des chapiteaux encastrés faisant fonction de consoles n'a rien d'exceptionnel à l'époque. L'exemple de l'ancienne abbatiale bénédictine de Marmoutier (Bas-Rhin) est bien connu où le dispositif est exploité avec succès dans les bas-côtés de la nef.
29. RAVAUX (J.-P.), *La cathédrale de Châlons-sur-Marne*, dans *Congrès archéologique de France 1977 : Champagne*, Paris, 1980, p. 389.
30. SCHMOLL (J.-A.), gen. EISENWERTH, *Die Mosel*, Munich-Berlin, 1963, p. 56.
31. KUHN-MUTTER (M.-A.), *La sculpture religieuse monumentale aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Thèse de troisième cycle soutenue à l'Université de Nancy II, 1987, p. 144.
32. On trouvera un relevé de la colonne en plan et en élévation avec un détail de la base dans l'ouvrage collectif dirigé par AUBERT (M.), déjà cité, p. 126.
33. Le projet de cette ouverture, auquel en 1531 le chapitre donna son agrément, ne sera réalisé qu'après la démolition de la chapelle Saint-Gall, oratoire privé de l'enclos épiscopal, à l'occasion du percement de la "rue l'Evesque", en chantier en 1607. PELT (J.-B.), *Registres capitulaires (1210-1790)*, op. cit., p. 202, n° 396.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

34. *La sculpture religieuse*, op. cit., p. 144.
35. La description qui suit s'applique à l'état originel du portail, tel qu'il se présentait après son dégagement, et avant sa reconstruction par Tornow. On trouvera la photographie d'ensemble dans le *Bulletin de l'œuvre de la cathédrale de Metz*, n° 1, mars 1886. Le n° 6, juillet 1890 de la même publication contient les photographies du tympan marial (pl. 5) et du tympan latéral de la crucifixion (pl. 6).
36. Le groupe de droite, d'une facture plus nerveuse, récupéré lors de la reconstitution du portail, est présenté aujourd'hui dans la crypte. On y notera l'ample traitement des vêtements, la beauté des drapés et la vivacité des attitudes qui contrastent avec l'hieratisme et une certaine lourdeur d'expression manifeste dans le panneau de gauche, sans aucun doute sculpté par une autre main.
37. op. cit., p. 237 ss.
38. C'est la technique mise en œuvre par Tornow lorsque de fond en comble il reconstruisit le portail et son porche, en abaissant d'ailleurs le niveau d'environ 1,50 m : préparation à partir de 1880 de toutes les pierres de taille et des sculptures, montage à partir de 1884 et achèvement en 1885 (*Bulletin de l'Œuvre de la cathédrale*, n° 6, pp. 18 et 20).
39. Datation également retenue par Paul VITRY, traitant de la sculpture dans l'ouvrage collectif déjà cité publié sous la direction de Marcel AUBERT : pp. 203-204. L'auteur s'y étend également sur l'interprétation du vieillard (Adam ?) ressuscitant au pied de la croix.
40. *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et cité de Metz*, Bibliothèque-Médiathèque de Metz, Ms. 165 (195).
41. PROST (Aug.), op. cit., p. 455.
42. Restauré en 1860 sous la direction de l'architecte diocésain Racine secondé par le sculpteur Petitmangin.
43. Condamnées et murées déjà au moyen-âge, elles avaient été provisoirement rouvertes en 1769 afin de faciliter l'accès des musiciens de la cathédrale qui venaient d'être logés dans le nouveau bâtiment édifié en bordure de l'actuelle rue d'Estrées. Cf. ROSE (Gilbert), *Metz et la musique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Metz, 1992, p. 36.
44. Baie du croisillon nord. Cf. KUHN (M.-A.), *La sculpture religieuse...* op. cit., p. 172.
45. Ce qui implique une datation postérieure à celle de la porte Saint-Etienne de la tour du chapitre.
46. A l'instar de ce que son prédécesseur Tornow avait entrepris lors du remontage du portail marial, l'architecte W. Schmitz avait songé reconstituer le décor sculpté du portail nord. Une commission d'experts consultée au début du siècle sur ce sujet avait cependant estimé que ce projet ne revêtait aucun caractère d'urgence.
47. Le vocabulaire d'êtres hybrides apparaît ainsi dans deux plafonds peints de l'hôtel du Voué, découverts en 1897 et remontés au musée de la Cour d'Or. COLLOT (Gérald), *Le cadre de la vie quotidienne de l'antiquité à la Renaissance*, Metz, musée d'art et d'histoire, pl. 24, 25 et 53. Des animaux réels ou fantastiques, groupés parfois en scènes, animaient aussi au 13<sup>e</sup> siècle la poutre

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

transversale d'une salle de l'abbaye Sainte-Marie, disparue lors de l'établissement de la Citadelle. Voir SAULCY (de), *Peintures à fresques du XIV<sup>e</sup> s., existant à l'emplacement de la citadelle*, dans *Mémoires de l'Académie royale de Metz*, 1834-1835, p. 446-456 ; CUSSY (vicomte de), *Congrès archéologique de France*, séances générales tenues à Metz en 1846, Paris, 1847, pp. 114-116 ; BOUTEILLER (E.), *Notice sur les abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie*, dans *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, t. II, Metz, 1862-1863.

48. *La sculpture religieuse...* op. cit., p. 214-216. L'auteur se livre dans ce remarquable travail à une étude très fouillée et enrichissante du portail (p. 172-231).
49. VALLERY-RADOT (Jean), op. cit., p. 160.
50. *La sculpture religieuse*, op. cit., p. 229.
51. op. cit., p. 149.
52. Le rajeunissement envisagé par madame Kuhn, pour partie au moins, aux débuts du 14<sup>e</sup> siècle apparaît problématique. Il faut reconnaître à l'historienne le mérite d'avoir la première entrepris une étude systématique de ce décor sculpté, sur la base d'ailleurs d'excellentes photographies inédites de monsieur l'abbé Gaby Normand, op. cit., pp. 161 ss. Il n'est pas sans intérêt de noter ici qu'à la fin du 13<sup>e</sup> et au début du 14<sup>e</sup> siècle apparaît à l'église Saint-Gengoult à Toul, sous une galerie de circulation des faces nord, sud et ouest des croisillons, une corniche semblable, mais de facture plus gracieuse, reposant sur un alignement de petits arcs trilobés appuyés sur des consoles sculptées de têtes humaines ou animales, plus rarement d'un décor végétal.
53. Sur la face sud, le massif d'angle de la tour de Mutte s'appuie pareillement sur le triforium dont les joints du parement concordent avec ceux de la tour construite en même temps.
54. Dans l'angle ainsi formé, et sous le passage, une longue figure d'homme dans l'attitude du sommeil, la tête dans le pli du coude, sert de console, VALLERY-RADOT (J.), op. cit., p. 163.
55. COURCEL (Valentin de ), *La cathédrale de Troyes*, dans *Congrès archéologique de France, 1955, Troyes*, Orléans 1957, p. 22 ss. ; PRACHE (Anne), *L'architecture de l'abbaye Saint-Denis* dans *Les dossiers de l'Archéologie*, n° 158, mars 1961, p. 48 ss. ; GRODECKI (Louis) avec la collaboration d'Anne PRACHE et Roland RECHT, *L'architecture gothique*, Paris, 1979, p. 173.
56. REINHARDT (Hans), *La cathédrale de Strasbourg*, Arthaud, 1972, pp. 65-66.
57. L'observation a déjà été faite par VALLERY-RADOT, op. cit., p. 129.
58. VIGNEULLES (Philippe de), *Chroniques* éditées par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 394.
59. op. cit., p. 130.
60. PELT (J.-B.), *Textes extraits... des registres capitulaires*, op. cit., p. 14, n° 36.
61. La date de 1540 inscrite au sommet correspond à la rénovation du cadran solaire.
62. Les arcs-boutants et leurs culées ont fait l'objet d'une importante restauration entre 1876 et 1887, mais dans le respect des formes anciennes.

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

63. On avait omis, en effet, d'éteindre le feu sous le chaudron qui servait à fondre le plomb utilisé pour le scellement des pierres de la balustrade en cours de montage du côté de la place de Chambre. Les volontaires n'étaient accourus qu'à contre-cœur – à l'appel de Goeffroy de Varize et de Pierre Baudvelu – pour combattre le sinistre. Car, comme la Ville était en guerre avec le Chapitre "les dits de Metz eussent laissé toute ardre et brûler... et heussent les aucuns bien voulu que y ceux chaignoines eussent été dans le feu". Mais il s'agissait de sauver le beffroi municipal en bois qui venait en 1381 d'être dressé sur la tour de Mutte parvenue à hauteur de la corniche de la cathédrale. Cf. VIGNEULLES (Philippe de ), op. cit., t. II, p. 394.
- 63a. Peut-on rappeler ici l'exemple de la voûte du 13<sup>e</sup> siècle de la croisée du transept d'Amiens qui résista parfaitement à la chute du clocher qui la surmontait, frappé par la foudre en 1528 ; celui aussi des voûtes de la même époque de la cathédrale de Chartres qui tinrent ferme lors de l'incendie de la toiture en 1836.
64. LASTEYRIE (R. de ), *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, t. 2, Paris, 1927, pp. 65-66.
65. Les documents les plus anciens relatifs à la construction de la cathédrale de Metz, dans *Bulletin de l'Œuvre de la cathédrale de Metz*, n° X-XI, Metz, 1896, pp. 11-48.
66. Originaire du Palatinat, évêque déjà de Spire, il fut nommé au siège de Metz après son ralliement à l'empereur Frédéric II dont il était le chancelier. Il ne fit que de brefs séjours dans sa résidence, avant son retour en 1221 après avoir obtenu du pape Honorius III deux bulles favorisant la construction de sa cathédrale par la concession d'indulgences et d'affectation à la fabrique des prébendes canoniales devenues vacantes.
67. Guerre de succession des comtes de Metz et de Dabo, démêlés avec les bourgeois de Metz, guerre entre l'évêque et la ville (1231-1234), lourd endettement de l'évêché.
68. Parfaitement implantée pour devenir un organe de butée de la future façade, enfermant aussi l'escalier qui desservira avec aisance les coursives des différents étages, cette tourelle est fonctionnellement trop bien liée au nouvel édifice pour que l'on puisse vouloir y reconnaître une survivance conservée de l'ancienne collégiale de plan centré.
69. Décision ratifiée le 3 janvier 1257 par le pape Alexandre III.
70. En Ile-de-France d'abord, suivie par la Champagne, la Lorraine, ...cf. RIEGER (Théodore), *La cathédrale de Strasbourg et la diffusion de la baie gothique à quatre lancettes dans l'architecture alsacienne des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, dans *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. XXXII, Strasbourg, 1989, p. 103 ss. Cette structure de larges fenêtres en tiers-point sommées de rosaces polylobées crève littéralement le mur et envahit tout l'espace de la travée. Elle trouve un des premiers exemples dans le grand vaisseau d'Amiens qui s'érige entre 1221 et 1248 et sous-tend aussi la trame selon laquelle se construit entre 1245 et 1270 la nef de la cathédrale de Strasbourg.
- 70a. Le tailloir en est circulaire comme aux colonnettes de la claire-voie ; alors qu'il devient polygonal sur les chapiteaux plus haut placés à la naissance des voûtes.
- 70b. Le mur clôture latéralement le sanctuaire marial s'implantant aux extrêmes limites autorisées par la topographie des lieux. Il frôle ainsi la demeure épisco

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

pale et côtoie la très ancienne chapelle Saint-Gall qui en relevait et où l'évêque Advence (858-875) avait trouvé sa sépulture.

- 70b. Le mur clôture latéralement le sanctuaire marial s'implante aux extrêmes limites autorisées par la topographie des lieux. Il frôle ainsi la demeure épiscopale et côtoie la très ancienne chapelle Saint-Galle qui en relevait et où l'évêque Advence (858-875) avait trouvé sa sépulture.
71. Guerre survenue en 1324 entre la Ville et ses voisins, les princes de Lorraine, de Bar, de Luxembourg et de Trèves, guerre civile à Metz en 1327.
72. SAUERLAND (H.-V.), op. cit., pp. 28-30 et 45 ss.
73. PELT (J.-B.), *Registres capitulaires*, op. cit., p. 8, n° 15.
74. Les reprises sont très nettes des deux côtés des travées de Notre-Dame-la-Ronde, au niveau de l'appui des baies, et surtout visibles à l'extérieur.
75. Il en subsiste, en haut de la culée centrale, où le sujet a été remplacé par l'incrédulité de saint Thomas, un médaillon où apparaît le Christ s'apprêtant à accueillir l'âme du martyr.
76. Le texte publié par PROST, op. cit., p. 597, n° 140, n'en est connu que par une copie insérée dans un mémoire rédigé en 1728, à l'occasion d'un conflit survenu entre les deux chapitres au sujet de l'escalier d'accès au sanctuaire marial, et publiée également par le même auteur, op. cit., pp. 618-622, n° 163. Cf. aussi l'exposé critique de cet épisode par l'abbé J. FOEDIT : *A propos de la transaction intervenue... pour la destruction du mur de séparation qui coupait en travers la nef de la cathédrale en 1380*, dans *Bulletin de l'Association dite Œuvre de la Cathédrale de Metz*, nouvelle série, n° 4, Metz, 1929, p. 25 ss.
77. Les deux premières seules sont datées de 1452. La dernière, de facture analogue, fait partie de la même campagne où œuvrait peut-être un artiste connaissant l'école colonaise. En 1842, sur l'avis du peintre Maréchal, elles avaient failli être remplacées par du verre blanc pour être transférées dans la chapelle de Notre-Dame-la-Ronde. Cf. PELT (J.-B.), *Documents et notes relatifs aux années 1790-1930 Metz*, 1930, p. 228, n° 467.
78. PROST (Aug.), op. cit., p. 436.
79. PROST (Aug.), ibidem, p. 624.
80. PROST (Aug.), ibidem, p. 626.
81. PELT (J.-B.), *Documents et notes... 1790-1930*, op. cit., p. 265, n° 955.
82. PELT (J.-B.), ibidem, p. 329, n° 1068.
83. Archives municipales, 2 M 3.
84. Reproduite dans PELT (J.-B.), *Documents et notes... 1790-1930*, op. cit., pl. IV. Déposée et vendue en 1882, elle fut remplacée alors par la ferronnerie actuelle d'inspiration néo-gothique.
85. VOLTZ (Eugène), *De quelques aspects de la cathédrale de Metz (1790-1870)*, dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* 1986, p. 73.
86. VOLTZ (Eugène), *Wilhelm Schmitz, un architecte contesté de la cathédrale de Metz (1906-1919)*, dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* série VII, t. IV, 1991, Metz, 1992, pp. 121-122.



## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

87. C'était son président, l'abbé Félix Adam (1839-1884), qui avait offert le vitrail central. L'association était sans doute aussi à l'origine du choix des thèmes de l'iconographie traitée par le maître-verrier.
88. REAU (Louis), *Iconographie de l'art chrétien*, t. II, Paris, 1957, pp. 129-140 ; WITZLEBEN (Elisabeth von), *Les vitraux des cathédrales de France*, Paris, 1968, pp. 36-38. A Metz, le sujet de l'arbre de Jessé renaît dans le vitrail de la fenêtre ouest du collatéral nord, exécuté en 1905 par l'atelier Mayer sur des dessins de Dujardin.
89. PROST (Aug.), op. cit., p. 399, § 35.

L'illustration du texte a bénéficié de clichés aimablement mis à la disposition de l'auteur par madame M.-A. Kuhn et l'Inventaire général de Lorraine. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

# NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

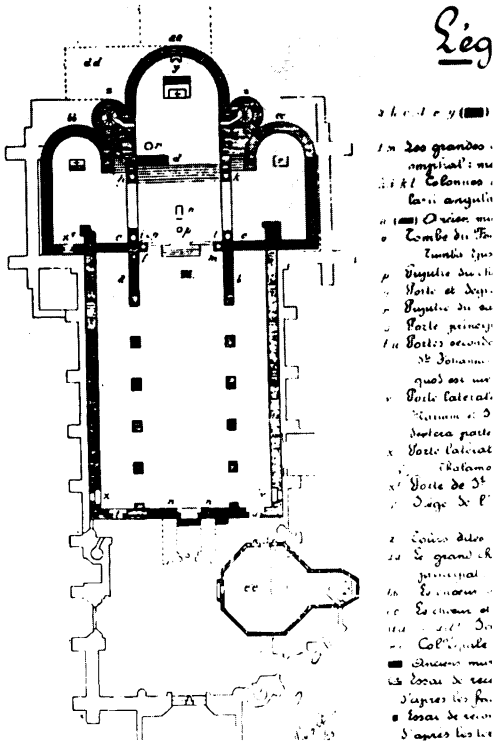


Fig. 1 - Emplacement de Notre-Dame-la-Ronde, au XII<sup>e</sup> s., en avant de la cathédrale romane (hypothèse Foedit).



Fig. 2 - La rotonde de Senones.

# NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

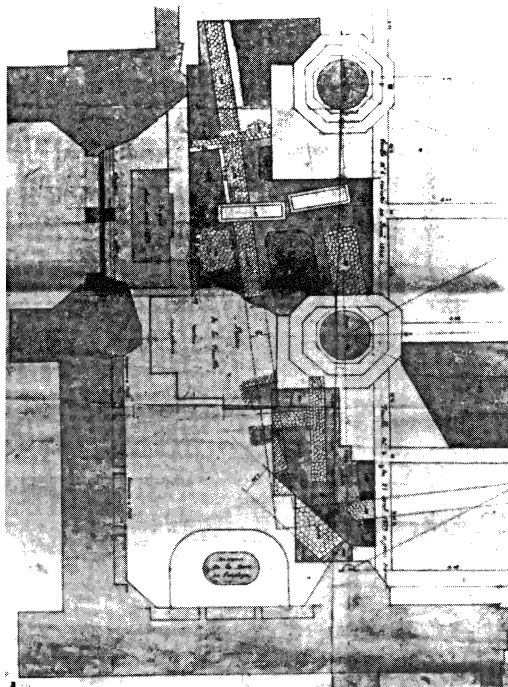


Fig. 3 - Relevé par Prost des fouilles de 1878-1881.

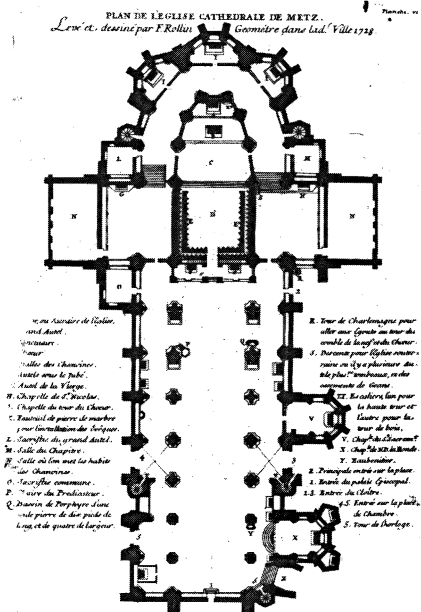


Fig. 4 - Plan de la cathédrale par Rollin - 1728 - (© - 1994, Inv. Gal. Lorraine)

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

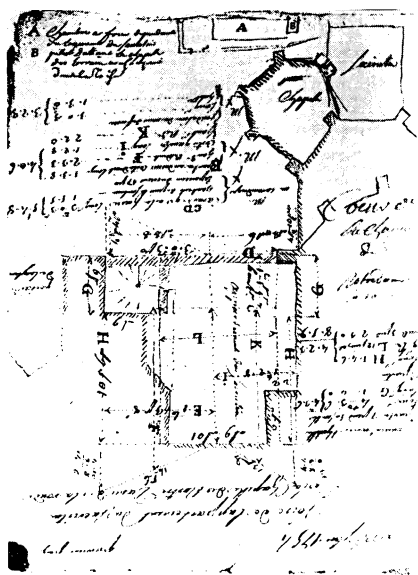


Fig. 5 - Toisé de 1754 (Arch. dép. Moselle)



Fig. 6 - Vue extérieure de Notre-Dame-la-Ronde avec le portail marial reconstitué - (cl. Dicop - © - 1994, Inv. Gal. Lorraine)

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ



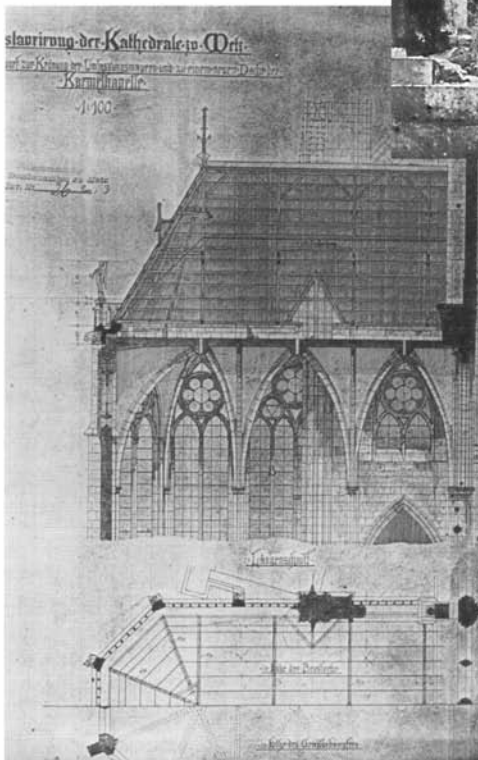
*Fig. 7 - Vue extérieure du chevet de Notre-Dame-la-Ronde - (cl. Kuhn).*



*Fig. 8 - Coupe longitudinale du chevet (Archives Service départemental de l'Architecture).*

## NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ

*Fig. 9 - Angle nord-ouest du bas-côté de la cathédrale avec, en avant-plan, une des colonnes rondes de Notre-Dame-la-Ronde - (cl. Kuhn).*



*Fig. 10 - Le portail de la Vierge avant sa restauration.*

NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ



*Fig. 11 - La crucifixion - Détail des sculptures du portail de la Vierge avant restauration*

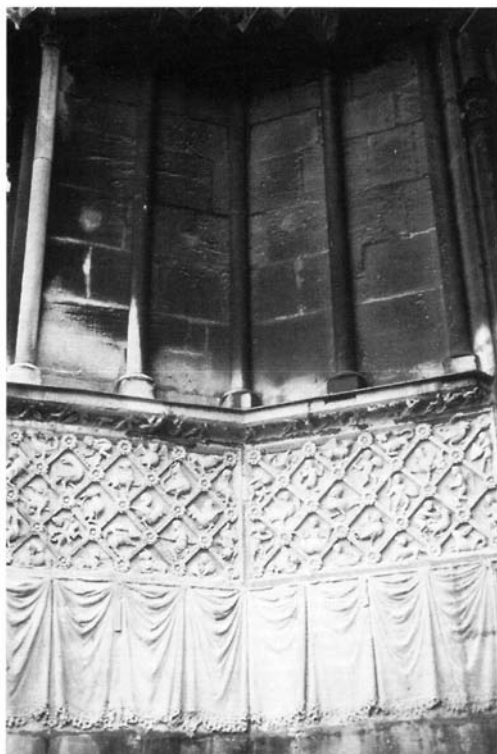


*Fig. 12 - Le tympan - Détail des sculptures du portail de la Vierge avant restauration*

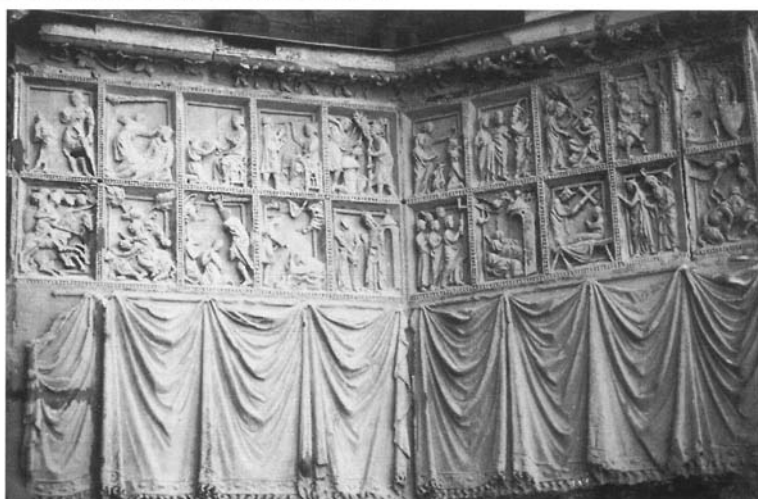


*Fig. 13 - Le portail nord - (cl. fonds Wendling - © - 1994, Inv. Gal. Lorraine)*

NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ



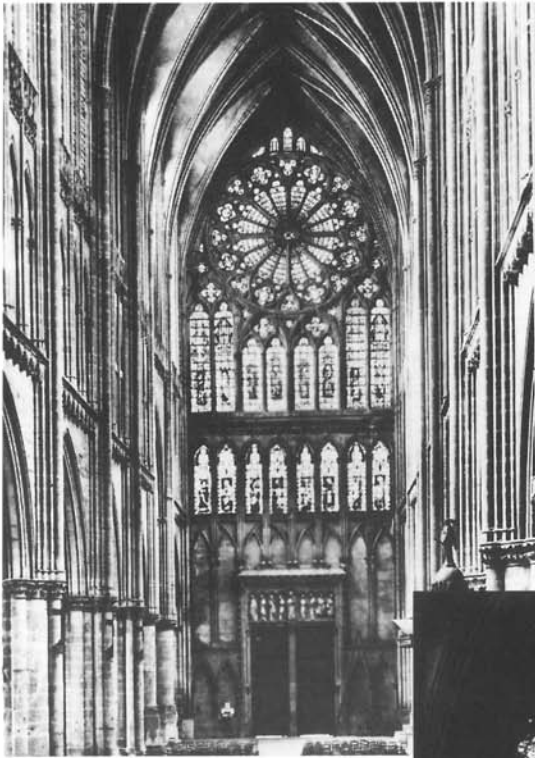
*Fig. 14 - Le portail nord - Détail des sculptures - (cl. Kuhn)*



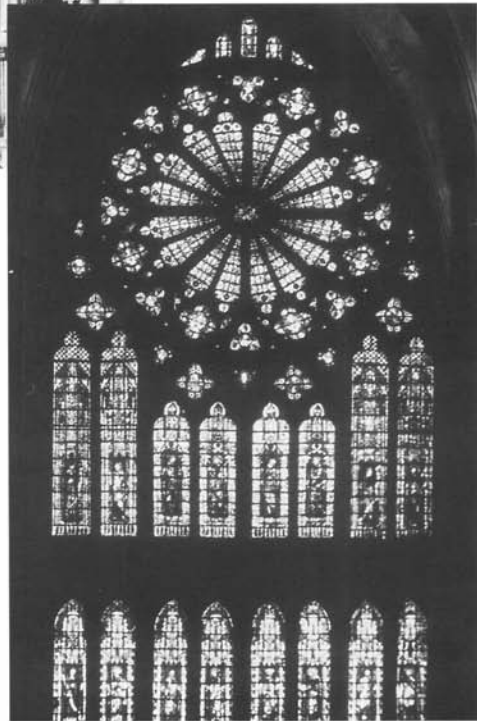
*Fig. 15 - Le portail nord - Détail des sculptures - (cl. Kuhn)*



NOTRE-DAME-LA-RONDE ET LA CATHÉDRALE DE METZ



*Fig. 16 - Revers de la face ouest de la nef de la cathédrale - (© - 1994, Inv. Gal. Lorraine)*



*Fig. 17 - La grande rose ouest - (cl. Kuhn)*